



Conservatoire du  
**littoral**



Géosciences pour une Terre durable

**brgm**

**adapto**

**Baie de Lancieux**

**Volet Perception sociale**

**Rapport d'enquête sur le site de la baie  
de Lancieux**

**Mai 2022**

**Myriam Hilbert, Université Paris 1**

## Table des matières

<b>Table des figures</b> .....	2
<b>Présentation générale</b> .....	4
<b>Contexte de l'enquête adapto 2020 sur le site de la baie de Lancieux</b> .....	8
Enjeux du site, hypothèses et structure du questionnaire .....	8
Méthodologie d'enquête, échantillonnage, passation sur le terrain et profils des enquêtés.....	14
<b>L'enquête adapto et les liens des usagers avec la baie de Lancieux</b> .....	20
Connaissance et attachement des usagers à la baie de Lancieux.....	20
Les usagers et les terres basses du polder de Lancieux .....	22
Les usagers et les terres basses du polder de Beaussais-sur-Mer .....	25
<b>La prise en compte des effets du changement climatique sur la baie de Lancieux par les usagers</b> .....	28
Changements climatiques et littoraux : les liens existants selon les usagers .....	28
La gestion globale du trait de côte et les Solutions fondées sur la Nature : quelle vision des usagers ? .....	30
Information, communication et participation citoyenne : que pensent les usagers de la baie de Lancieux ? .....	33
<b>Références</b> .....	37
<b>Annexes</b> .....	38
Annexe 1 : enquêtes antérieures utilisées pour l'analyse des perceptions en baie de Lancieux .....	38
Annexe 2 : questionnaire de l'enquête adapto en baie de Lancieux .....	39

## Table des figures

Figure 1 : Périmètres acquis (bleu foncé), d'intervention (bleu clair) du Conservatoire du littoral sur la rive est de la baie de Lancieux. Arrêté de protection de biotope (orange). Enquête adapto Lancieux 2020. Source : Google maps. Réalisation : Hilbert, 2021 .....	8
Figure 2 : Brèche dans la digue de Beaussais. Enquête adapto Lancieux 2020. Source : Conservatoire du littoral	9
Figure 3 : Brèche dans la digue de Beaussais. Enquête adapto Lancieux 2020. Source : Conservatoire du littoral	9
Figure 4 : Structure générale du questionnaire de l'enquête adapto Lancieux 2020.....	12
Figure 5 : Lieux de passation du questionnaire de l'enquête sur les polders de Lancieux et Ploubalay.....	15
Figure 6 : Echantillonnage de la population de la CCCE. Données issues du recensement INSEE 2016. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	16
Figure 7: Echantillon obtenu et comparé avec les données de l'échantillonnage INSEE 2016. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	16
Figure 8 : Tranches d'âge de l'ensemble de l'échantillon interrogé. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	17
Figure 9 : CSP de l'ensemble de l'échantillon interrogé. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	17
Figure 10 : Niveau de diplôme de l'ensemble de l'échantillon interrogé. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	17
Figure 11 : Principaux usages pratiqués sur le site par les usagers interrogés. Enquête adapto Lancieux 2020..	18
Figure 12 : Moyenne du nombre d'usages pratiqués par un usager du site. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	18
Figure 13 : Fréquence de venue des usagers sur le site. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	18
Figure 14 : Saisonnalité de la fréquence de venue. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	19
Figure 15 : Fréquence de venue selon le lieu de résidence principale. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	19
Figure 16 : Nuage de mots des principales idées associées à ce que les usagers apprécient sur le site. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	20
Figure 17 : Degré de satisfaction des usagers sur la renaturation du Tertre Corlieu. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	21
Figure 18 : Degré d'attachement des usagers au site. Enquête adapto Lancieux 2020.....	22
Figure 19 : Degré de satisfaction des usagers sur la conversion des terres du polder de Lancieux en zone humides. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	22
Figure 20 : Choix de scénario de gestion du polder de Lancieux selon les usagers. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	24
Figure 21 : Choix de scénario pour Lancieux selon le lieu de résidence principale. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	24
Figure 22 : Degré de satisfaction des usagers sur la restauration du polder de Beaussais. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	25
Figure 23 : Degré d'adhésion des usagers à la libre évolution de la brèche de Beaussais selon le lieu de résidence principale. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	26
Figure 24 : Vocations du littoral selon les usagers. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	29
Figure 25 : Vocations du littoral selon les résidents locaux. Enquête adapto Lancieux 2020.....	29
Figure 26 : Effets du changement climatique sur le littoral selon les usagers. Enquête adapto Lancieux 2020. .	30
Figure 27 : Choix de scénarios de gestion globaux par les usagers. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	31

Figure 28 : Degré de confiance des usagers dans des modes de gestion souple (SfN). Enquête adapto Lancieux 2020. ....	33
Figure 29 : Principaux moyens de sensibilisation et communication sur l'adaptation aux risques côtiers selon les usagers. Enquête adapto Lancieux 2020.....	34
Figure 30 : Acteurs les plus légitimes pour se concerter sur l'adaptation aux risques côtiers selon les usagers. Enquête adapto Lancieux 2020. ....	35
Figure 31 : Volonté de participer à des groupes publics de discussion sur l'adaptation aux risques côtiers des usagers. Enquête adapto Lancieux 2020.....	35

# Présentation générale

## Risques littoraux et changement climatique

Le sixième rapport du GIEC (Huet, 2021)<sup>1</sup> a souligné une nouvelle fois la vulnérabilité croissante des littoraux face aux effets combinés du changement climatique, et notamment l'élévation du niveau de la mer et l'intensification des phénomènes tempétueux sur les côtes. Sans oublier, dans un même temps, le phénomène d'érosion du trait de côte, dont l'accélération actuelle s'explique en priorité par la moindre disponibilité en sédiments à l'échelle du globe.

En France, face à cette hausse de la vulnérabilité et aux nombreux enjeux humains, socio-économiques et environnementaux présents sur les littoraux, les aménageurs des territoires s'interrogent et se concertent sur les meilleurs choix à faire aujourd'hui pour s'adapter au mieux à ces phénomènes.

L'approche qui, jusqu'il y a peu, privilégiait la gestion active contre la mer sur le court terme, à travers l'installation d'ouvrages côtiers en dur (digues, enrochements, épis) est désormais questionnée, et notamment par une gestion qui tente de planifier l'élévation du niveau de la mer, sur les moyen et long termes, dans les mesures d'aménagement. Cette gestion, dont la Stratégie nationale de gestion du trait de côte<sup>2</sup> fait la promotion, incite à appréhender autrement l'aménagement des territoires littoraux.

Une gestion plus souple du trait de côte vise à inclure les écosystèmes naturels littoraux dans les aménagements, en les maintenant et en les renforçant. Ces derniers ont un effet protecteur et atténuateur dans les secteurs qui le permettent (plages, dunes, lagunes, herbiers, marais et prés-salés, etc.) pour les installations humaines situées à l'arrière. Ces techniques plus « douces <sup>3</sup>», adaptées aux enjeux de demain, interrogent sur la manière dont l'Homme perçoit le littoral, ainsi que sur sa manière de construire et d'habiter ce milieu, une interface fragile entre la terre et la mer.

Difficilement réalisable, et dès lors acceptable, sur des espaces à forts enjeux urbains, cette gestion souple est aujourd'hui dans les débats locaux concernant l'avenir des espaces littoraux dits « naturels » sur lesquels les enjeux humains s'avèrent moindres, et impliquant *de facto* une approche différente des coûts associés à leur gestion. Rappelons malgré tout que la présence d'enjeux urbains en périphérie de ces espaces naturels complexifie la mise en oeuvre de cette gestion souple.

La prise en compte simultanée d'une multitude d'enjeux (socio-économiques, politiques, environnementaux) s'inscrit dans une approche holistique de l'aménagement des espaces littoraux. Face à un questionnement, à savoir ici celui de l'avenir des aménagements littoraux confrontés aux effets du changement climatique à long terme et à l'érosion actuelle, comment et dans quels buts les

---

<sup>1</sup> Huet. (2021). Le rapport du GIEC en 18 graphiques. *Le Monde*. Blog en ligne.

<https://www.lemonde.fr/blog/huet/2021/08/09/le-rapport-du-giec-en-18-graphiques/>

<sup>2</sup> 2012. <https://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/strategie-nationale-de-gestion-integree-du-trait-r434.html>

<sup>3</sup> Restaurer une végétation duniaire dégradée (implantation d'oyats, pose de ganivelles, fascines,...) recréer des marais maritime pour freiner la houle et atténuer son action érosive et servir de zone d'expansion de crue...

acteurs locaux concernés, dans leurs efforts de concertation et de coordination, prennent-ils en compte les positionnements et avis des usagers et citoyens qui fréquentent ces espaces naturels ?

## **Solutions fondées sur la Nature, adapto et Conservatoire du littoral**

Les principes de la gestion souple du trait de côte ont pour ambition d'intégrer les dimensions géographiques à la fois climatique, environnementale, paysagère ou encore socio-économique dans les processus de réflexion sur l'aménagement des territoires côtiers. C'est dans ce cadre qu'est valorisé le recours aux Solutions dites Fondées sur la Nature (SfN). Cette appellation récente<sup>4</sup>, représente en réalité des techniques d'ingénierie depuis longtemps pratiquées, et notamment en milieux montagneux et forestiers. Elles étaient alors appelées « infrastructures naturelles<sup>5</sup> ».

Ces solutions, dans le domaine de la gestion du risque inondation et submersion marine, ont pour objectif de permettre aux aménageurs d'anticiper ces risques sur des espaces vulnérables (rives de fleuve endiguées et urbanisées, littoraux, montagnes) et de redonner de la place aux dynamiques naturelles au sein même des aménagements. Cette ingénierie de la nature passe notamment par la destruction d'ouvrages en dur (routes, digues), par la (re)création de zones tampons permettant la diminution des impacts de submersions marines et de crues fluviales, la renaturation de cordons dunaires pour limiter l'érosion marine comme éolienne, la réfection de cours d'eau par recréation de méandres ou encore la préservation de forêts alluviales et de mangroves, capables de capter et stocker les sédiments.

Les SfN participent aux réflexions générales autour du rapport que l'Homme entretient avec son environnement, avec la Nature dans son acception philosophique. Dans cette approche, il s'agit de s'efforcer à percevoir la Nature non plus comme une contrainte (et une menace dans le domaine du risque), mais bien comme une alliée.

Face aux effets actuels et anticipés du changement climatique sur ses terrains, le Conservatoire du littoral (Cdl) expérimente et valorise, à travers le projet « adapto »<sup>6</sup>, diverses démarches de gestion souple du trait de côte sur une dizaine de sites littoraux métropolitains et ultramarins. Si le secteur concerné par les impacts de cette gestion souple est étendu, et comprend un territoire vaste, alors la gestion souple et intégrée sous-entend une gouvernance coordonnée entre les acteurs et une réflexion à une échelle vaste comprenant une multitude d'acteurs. À l'inverse, si le secteur est de taille réduite, la gouvernance sera simplifiée aux acteurs directement concernés. Cet objectif de co-construction de

---

<sup>4</sup> Définition des Solutions fondées sur la Nature selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) : <https://www.iucn.org/theme/nature-based-solutions>

<sup>5</sup> « Afin de rendre plus lisibles par l'ensemble des opérateurs de l'aménagement et de la gestion du territoire les préoccupations liées aux zones humides, l'instance suggère également que celles-ci soient considérées comme de véritables « infrastructures naturelles », eu égard aux nombreuses fonctions qu'elles assurent pour la collectivité », tirés des recommandations de l'évaluation des politiques publiques « zones humides » de 1994 : Bazin, P., Mermet, L. (1999). « L'évaluation des politiques « zones humides » de 1994 : son origine, son déroulement, ses résultats. 5 ans de politiques publiques ». *Annales des Mines*. Avril 1999. <http://www.anales.org/re/1999/re04-14-1999/079-089%20Bazin.pdf>

<sup>6</sup> Projet adapto : <https://www.lifeadaptto.eu/>

projets de territoire intègre ainsi les sites du Conservatoire dans une réflexion générale à l'échelle d'espaces géographiques plus larges et à enjeux multiples, comme par exemple le bassin versant.

Les sites adaptés sont différemment concernés par les phénomènes d'érosion et d'élévation du niveau de la mer, du fait notamment des contextes climatiques et géomorphologiques littoraux variés<sup>7</sup>, mais également des choix de gestion passés, comme la présence ou non d'ouvrages de protection contre la mer. Néanmoins, les gestionnaires s'interrogent sur la pérennité des actuels modes de gestion : comment repenser l'approche fixiste de lutte contre la mer, pour parvenir, à terme, à un aménagement des espaces littoraux qui puisse faire face à cette élévation du niveau de la mer ? Et quand bien même le recul face à l'avancée de la mer semble aujourd'hui inévitable, cette problématique demeure à l'origine de fortes tensions locales sur certains espaces géographiques, où certains usages sont aujourd'hui fortement liés au maintien des modes actuels de gestion.

Face à l'érosion et à l'avancée de la mer dans les terres, plusieurs modes de gestion du trait de côte existent. Chacun d'eux comporte des avantages et des inconvénients. Nous en faisons ci-dessous une description plus détaillée :

- ❖ **La lutte active « dure »** : enrochements, perrés ou digues sont construits pour protéger les biens et personnes des assauts de la mer. Cependant, et alors qu'ils remplissent leur objectif de protection, ces ouvrages ont souvent une action très localisée et une temporalité limitée, avec des effets aggravant les phénomènes, et notamment l'érosion, à proximité de la zone protégée, phénomènes contre lesquels ils sont initialement supposés lutter.
- ❖ **L'adaptation de l'existant** : « Faire avec » les risques de submersion marine, en adaptant les bâtiments et les activités : construire des étages refuges sur chaque maison, renforcer les vitres pour résister à la projection de galets, privilégier les volets manuels pour pouvoir sortir en cas d'inondation, etc. Cette gestion est prévue dans la mise en place des PPRN (Plans de prévention des risques naturels)
- ❖ **La surveillance passive** : la nature s'adapte sans intervention humaine. Les plages sont résilientes et se transforment après avoir subi une perturbation comme une tempête. Ces zones naturelles restent néanmoins sous surveillance afin d'anticiper tout changement.
- ❖ **La lutte active « souple »** : aménagements plus discrets permettant de lutter contre l'érosion tout en s'intégrant dans le paysage. Cela peut passer par des rechargements massifs en sable, ou la mise en place de boudins géotextiles ou de digues immergées retenant le sable.
- ❖ **Renforcement des espaces naturels, ou « Solutions fondées sur la Nature »** : cette solution consiste à conforter ou restaurer un milieu naturel situé entre la mer et les enjeux humains et matériels. Il peut s'agir de renforcer un cordon dunaire par plantation d'oyats, de poser des ganivelles ou de rationaliser et modifier des cheminements piétons. Il est aussi possible d'installer une « digue de second rang » en arrière d'une zone tampon naturelle, comme un marais maritime ou une dune.
- ❖ **La relocalisation des activités et des biens** : c'est le choix de gestion le plus complexe à mettre en place, les activités et les biens sont déplacés préventivement à l'arrière du territoire

---

<sup>7</sup> Clus-Auby, C., Paskoff, R. & Verger, F. (2006). Le patrimoine foncier du Conservatoire du littoral et le changement climatique : scénarios d'évolution par érosion et submersion. *Annales de géographie*, 648, 115-132. <https://doi.org/10.3917/ag.648.0115>

concerné, afin de les mettre à l'abri des risques côtiers. L'idée est de redonner un espace de respiration aux écosystèmes littoraux pour réduire durablement les risques.

## La perception sociale sur le site et l'enquête adapto

Le Conservatoire du littoral est chargé, à la fois, de la préservation des espaces naturels littoraux et de leur aménagement doux pour l'accueil du public. À travers son projet adapto, il s'interroge sur les opinions et attentes des usagers et riverains proches de ses sites. Ces éléments sont autant d'informations participant aux discussions sur l'élaboration des futurs plans de gestion des sites. L'approche pluridisciplinaire du projet adapto a permis de concrétiser cette interrogation à travers la mise en place d'une enquête réalisée auprès de ce public, sur la période de mai à octobre 2020 pour les sites métropolitains, et sur la période de mars à juillet 2021 pour le site ultramarin de Guyane.

Les perceptions, dans leur sens premier, font référence aux stimuli sensoriels des êtres vivants, stimuli tels que la vue, l'odorat ou encore l'ouïe, qui renseignent un être vivant sur les caractéristiques de son environnement. L'étude des perceptions d'usagers d'espaces naturels, par le biais d'enquêtes, nous renseigne sur ce qu'ils apprécient et ressentent lorsqu'ils viennent passer du temps sur ces espaces naturels. Ces perceptions et ressentis exprimés permettent également d'obtenir des informations sur leurs attentes, à savoir les caractéristiques qu'ils espèrent trouver en fréquentant ces espaces, notamment en termes d'aménagements, d'esthétique paysagère ou encore de fréquentation.

Par le biais des enquêtes auprès des bénéficiaires (usagers) de milieux naturels de bords de mer, les propriétaires et gestionnaires de ces espaces obtiennent des orientations concernant ce à quoi ces personnes accordent de l'importance : Sont-elles sensibles aux questions climatiques ? Ont-elles conscience de leurs effets sur le littoral ? Ont-elles perçu des transformations des espaces et font-elles un lien avec le changement climatique ? Sont-elles prêtes à envisager des changements paysagers, à modifier leurs habitudes de fréquentation, à repenser l'aménagement et l'occupation de ces espaces ?

En consultant les usagers sur leurs besoins et attentes, *a priori* comme *a posteriori* de la réalisation d'aménagements répondant aux caractéristiques de la gestion souple du trait de côte, les propriétaires et gestionnaires de ces espaces intègrent le citoyen dans un processus de réflexion collective.

# Contexte de l'enquête adapto 2020 sur le site de la baie de Lancieux

Dans cette partie, le contexte des problématiques de gestion souple sur le site adapto de la baie de Lancieux est retracé, afin de permettre une meilleure compréhension des résultats de l'enquête. Une fois ce contexte exposé, et les principales hypothèses de recherches posées, la méthodologie d'enquête est présentée : échantillonnage de la population *a priori* de l'enquête, lieux de passation du questionnaire sur le site et enfin, les profils des usagers rencontrés : âge, genre, lieux de résidence principale, catégories socio-professionnelles, niveau de diplôme, mais également usages pratiqués sur le site et fréquence de venue.

## Enjeux du site, hypothèses et structure du questionnaire

### 1. Le site de la baie de Lancieux et ses enjeux de gestion du trait de côte

Le site pilote adapto de la baie de Lancieux peut être décomposé en deux entités distinctes, dont les principales informations géographiques sont présentées sur la Figure 1 :

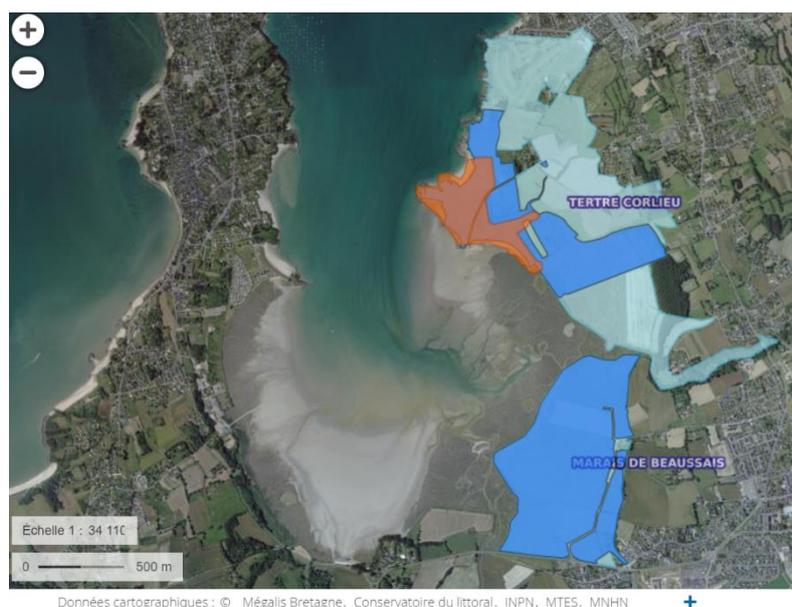


Figure 1 : Périmètres acquis (bleu foncé), d'intervention (bleu clair) du Conservatoire du littoral sur la rive est de la baie de Lancieux. Arrêté de protection de biotope (orange). Enquête adapto Lancieux 2020. Source : Google maps. Réalisation : Hilbert, 2021

Le plus au nord, sur le périmètre de la commune de Lancieux, se situe, d'une part, l'espace surélevé du Tertre Corlieu et, d'autre part, les terres basses endiguées dès le IXe siècle par les moines bénédictins de l'abbaye de Saint Jacut. La Digue aux Moines, la plus ancienne du site, fut construite au XIIIe siècle. La Digue de la Roche, encore en bon état actuellement, a quant à elle été construite au XVIIIe siècle, et représente aujourd'hui l'ouvrage de premier rang le plus exposé aux aléas maritimes. Concernant les aménagements du site, le Tertre Corlieu, mis à mal par une fréquentation non réglementée et par des extractions de sable importantes illégales (la dune ne se reconstituait plus), a été acquis en 1999 par le Conservatoire du littoral et sa gestion confiée à la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude (CCCE). En 1995, un arrêté préfectoral de protection de biotope a

été pris afin de protéger, en urgence, cette zone sensible. Le site fait l'objet d'acquisitions en continue par le Conservatoire, et l'ensemble du site est en périmètre d'intervention. Concernant la Digue aux Moines, le Conservatoire s'est déclaré volontaire pour s'en occuper dans le cadre d'une restauration patrimoniale, ce dernier étant propriétaire de la digue mais pas du chemin en pied d'ouvrage. Or, à marée haute, la mer atteint la digue. Et les dysfonctionnements de la porte à flots de la Digue aux Moines, bloquant les eaux à l'intérieur du polder, sont sources de crispations chez les élus locaux. Actuellement, le projet consiste à laisser évoluer librement la Digue de la Roche, ouvrage de premier rang, dont le bon état donne au gestionnaire du site et au Conservatoire le temps pour anticiper la gestion du risque, plutôt que de devoir gérer dans l'urgence. La libre évolution de cet ouvrage serait alors compensée par la construction d'une digue arrière, ou « protection en rideau ». En 2014, une parcelle agricole de culture de maïs, acquise par le Conservatoire et située à l'arrière de la Digue de la Roche, a fait l'objet d'une restauration écologique.

La seconde partie du site se situe plus au sud, vers le fond de la baie, sur le périmètre de la commune de Beaussais-sur-Mer (anciennement Ploubalay). Sur ces terres basses, endiguées au XIXe siècle pour gagner 56 hectares de terre sur la mer à des fins agricoles, le Conservatoire dispose de l'ensemble du foncier et est propriétaire de la digue, ce qui facilite son action locale. Depuis 1960, le Conservatoire dénombre une dizaine de brèches dans l'ouvrage. Des opérations de colmatage sont réalisées, mais *a minima*. Dans ce contexte, la mise en place d'un document de prévention des risques permet de sensibiliser et prévenir les résidents locaux en cas d'alerte météo orange. En 2008, le Conservatoire a créé un « talus-digue » afin de protéger la rue des Saudrais se trouvant à l'arrière de l'ouvrage (désormais fermée à la circulation). La présence de pâturage ovin et bovin rend les questionnements sur l'avenir de ce polder plus complexe. Ce pâturage se fait à travers une convention d'occupation avec des agriculteurs, permettant la transformation de ces espaces en cultures plus résilientes que l'agriculture intensive. En mars 2020, trois mois avant le lancement de l'enquête sur le site, une brèche s'est formée sur la digue non classée du polder de Beaussais-sur-Mer, visible sur les Figure 2 et Figure 3:



Figure 3 : Brèche dans la digue de Beaussais. Enquête adapto Lancieux 2020. Source : Conservatoire du littoral



Figure 2 : Brèche dans la digue de Beaussais. Enquête adapto Lancieux 2020. Source : Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral, en concertation avec le gestionnaire du site (CCCE) et l' élu de la commune de Beaussais-sur-Mer, a décidé de ne pas intervenir et de laisser la brèche évoluer librement, tout en assurant sur le terrain un service de communication renforcée sur les risques, lors des grandes marées, auprès des usagers du site.

Concernant la gestion du site déléguée à la CCCE, la situation sur le site adapto de la baie de Lancieux est particulièrement avantageuse car le binôme élu/technicien facilite les échanges et permet une plus grande efficacité du projet. La dynamique lancée sur la baie de Lancieux, bien antérieure au projet adapto, est favorable à une gestion souple du trait de côte, et la remise en eau des polders est

envisagée sans trop d'opposition locale. L'investissement des élus locaux des communes de Lancieux et Beussais-sur-Mer sur le sujet favorise l'émergence d'un projet de gestion du trait de côte concerté et partagé au niveau local.

**Un rappel, non exhaustif, de l'historique de la problématique de gestion souple sur ce site adapto nous permet une meilleure compréhension :**

- 1<sup>er</sup> juillet 2011, une délibération de la commune de Lancieux est suivie d'une proposition d'une protection en rideaux successifs s'appuyant sur la digue aux Moines.
- Septembre 2015 à mars 2016 : deux études sur les scénarios d'évolution du site face à l'élévation du niveau de la mer, liée notamment aux effets du changement climatique :
  - Université Bretagne Occidentale (UBO) : meilleure connaissance géomorphologique et des dynamiques hydrosédimentaires du site ;
  - Ecole Nationale Supérieure du Paysage (ENSP) : approche paysagère de l'évolution du site à l'aune du changement climatique, avec mise en valeur du patrimoine historique et naturel pour les habitants ;

**L'objectif est de démontrer les intérêts de la reconnexion d'espaces naturels littoraux pour répondre aux enjeux de l'élévation du niveau de la mer :**

- ❖ Zone tampon d'atténuation de la houle, de captation de l'eau et de gestion du risque submersion marine, valorisation des services écosystémiques rendus par les marais maritimes,
- ❖ Redonner au trait de côte son caractère mobile en acceptant la dépoldérisation.

Ces deux études nous apportent ici des éléments de connaissance sur les tendances de perception des habitants et usagers, mais également d'acteurs locaux (élus, collectivités) du site vis-à-vis de l'évolution des milieux face aux effets du changement climatique. Nous étudions également les conclusions de réunions de concertation locales et de réunions publiques.

Vis-à-vis de la perception des usagers, le Conservatoire et son gestionnaire de site s'interrogent sur les points suivants :

- Concernant la Digue aux Moines, où les usages ne sont pas les mêmes en fonction des marées, comment vont réagir les usagers en cas de modification de l'espace : qu'en est-il du club nautique, du centre équestre et des 6 gabions de chasse se trouvant actuellement sur le domaine public maritime (DPM) ? Comment est envisagée la suppression du roncier par les cueilleurs ? La piste d'aéromodélisme actuelle étant condamnée, comment les usagers du site accueillent cette nouvelle ? La pratique de l'observation ornithologique est forte sur ce site, et la modification des habitats naturels via la remise en eau, pourrait perturber la fréquentation habituelle des oiseaux. Comment réagissent les usagers à ce sujet ?
- Concernant la perception du risque, notamment d'inondation et de submersion marine, comment le fait de reculer un ouvrage perçu comme un outil de protection, est compris et appréhendé par les usagers du site ? Car, contrairement à l'idée que la suppression de l'ouvrage rapproche le risque des habitations, c'est l'inverse qui est recherché par les aménageurs du site. Comment les usagers comprennent ces intentions ?
- Concernant la dépoldérisation, en tant que phénomène de restitution de terres à la mer, comment est-elle vécue par les usagers ? La sensation de perte est-elle forte ? Car si la perte peut être visible, le gain ne l'est que très peu, voire pas. La remise en eau est-elle vécue comme une défaite face à la mer ?

## **2. Les principales hypothèses testées dans l'enquête de perception adapto Lancieux 2020**

Dans un premier temps, nous apporterons des éléments de réponse aux questionnements du Conservatoire, évoqués précédemment, vis-à-vis de la perception des usagers du site en fonction des aménagements passés et futurs.

Deux grandes hypothèses sont étudiées dans ce rapport et sont liées à la connaissance effective du site par les usagers rencontrés sur le terrain, et sur leur degré de sensibilité vis-à-vis des problématiques liées aux effets du changement climatique et aux réponses à y apporter.

Notre première hypothèse est de dire que plus une personne fréquente un site ou que son lieu de résidence principale se trouve à proximité, elle serait alors plus à même d'être attachée au site. Et cet attachement se traduit par une difficulté à envisager sa pleine transformation. C'est dans ce cadre-là que nous distinguerons, dans notre échantillon complet de personnes interrogées lors de l'enquête, les résidents considérés comme habitant à proximité du site des résidents habitant à une distance plus grande. La proximité du lieu de résidence principale au site est une des variables d'analyse de ce rapport, à laquelle nous associons la variable de la fréquence de venue sur le site de l'enquête par la personne interrogée. En effet, la fréquence de venue sous-entend une pratique régulière d'un usage, et donc d'un attachement certain au lieu.

Notre deuxième hypothèse porte sur la sensibilité des personnes interrogées aux effets du changement climatique : notre idée de départ est d'avancer que le public rencontré sur le site est sensibilisé et se sent concerné par les questions de changement climatique et qu'il est favorable à ce que des actions soient posées pour s'y adapter. Mais notre idée est également de dire que si cette sensibilité est bien réelle, elle demeure néanmoins vague et non-localisée géographiquement, du fait notamment d'un manque d'informations concrètes et précises sur ce que l'adaptation aux risques côtiers signifie réellement sur le terrain.

Or, dans l'enquête adapto, les deux situations sont interrogées : le contexte général de l'adaptation du littoral aux effets du changement climatique, et le contexte local de l'adaptation par diverses méthodes de gestion du trait de côte. Et c'est ici que nous pourrions constater des différences de positionnement des usagers interrogés : l'adaptation aux changements climatiques, dans son acception globale, ne revêt pas la même réalité à un niveau local, lorsqu'il est question d'adapter un lieu auxquels les usagers sont attachés, un lieu qu'ils apprécient et fréquentent avec plaisir et qu'ils aimeraient continuer à fréquenter.

### 3. La structure du questionnaire de l'enquête adapto Lancieux 2020

Comme visible sur la Figure 4, le questionnaire de l'enquête comprenait quatre principales parties, complétées par une partie dédiée aux informations personnelles des usagers interrogés. Dans le cadre de la troisième partie, ce sont les questions spécifiques au site de la baie de Lancieux qui étaient posées.

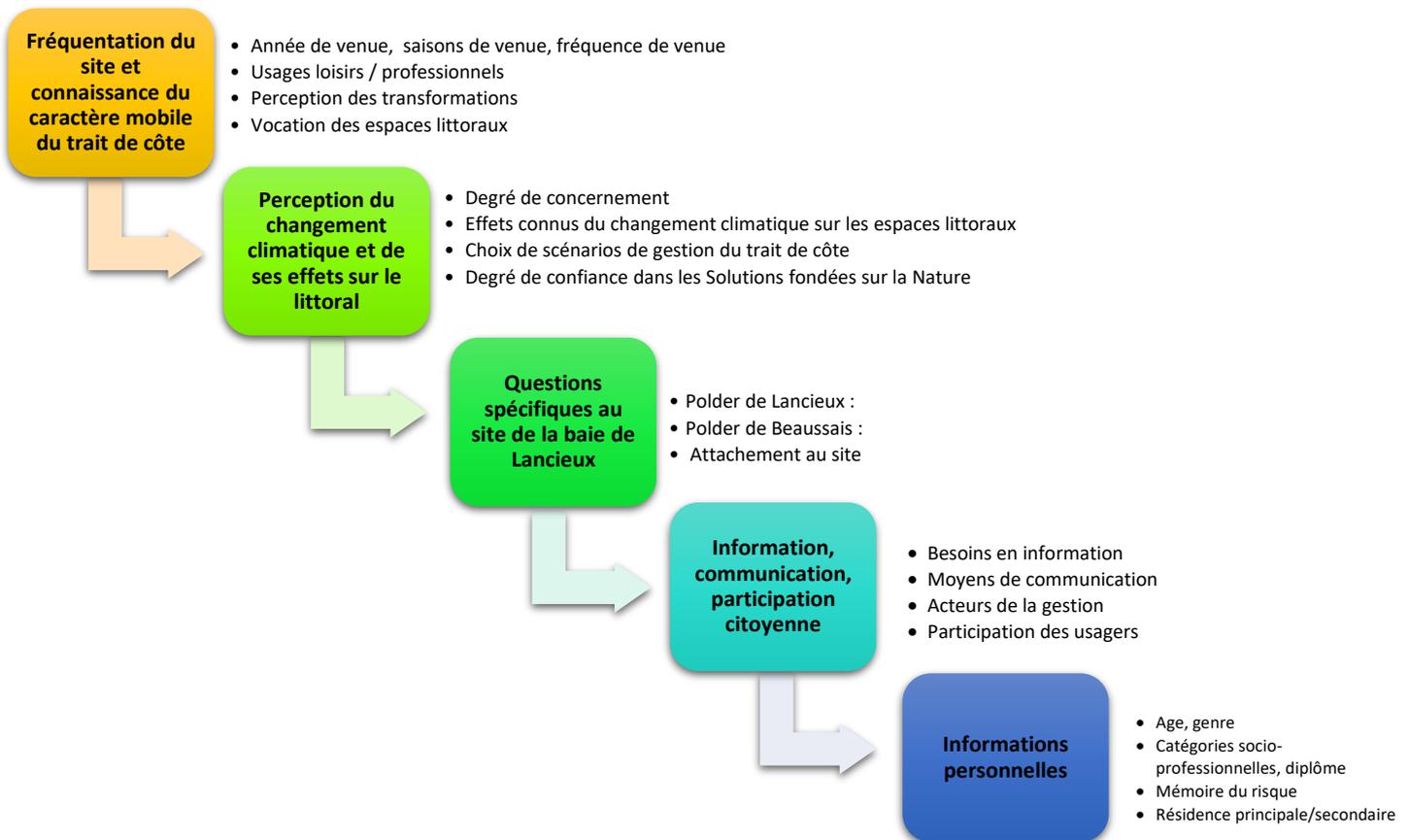


Figure 4 : Structure générale du questionnaire de l'enquête adapto Lancieux 2020.

## Résister, subir ou s'adapter ? Une représentation dessinée des différents scénarios d'évolution du trait de côte sur la baie de Lancieux

Source / Copyright : Atelier du Lieu 2021

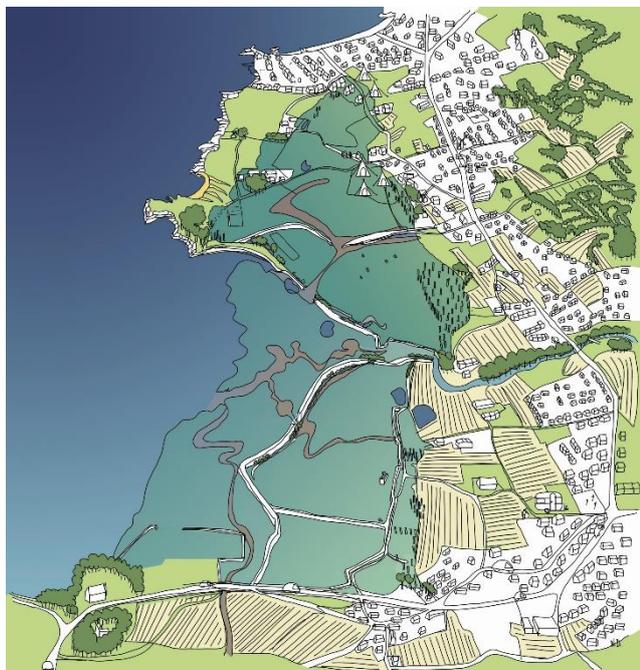
Le modèle existant sur le site adapto de Lancieux :



Le scénario de « Résister » :



Le scénario de « Subir » ou laisser-faire :



Le scénario de « s'adapter » ou composer :



# Méthodologie d'enquête, échantillonnage, passation sur le terrain et profils des enquêtés

## 1. Méthodologie d'enquête, lieux de passation du questionnaire et échantillonnage de la population locale

La question du public le plus pertinent auquel s'adresser dans l'enquête s'est posée dès le début des réflexions sur les perceptions sociales. Pour le Conservatoire du littoral, ce public est composé des « usagers » de ses sites. La fréquentation est donc apparue comme le critère principal de sélection du public à interroger.

Un deuxième critère s'est avéré nécessaire pour compléter le public recherché. En effet, la fréquentation peut s'avérer très variable d'une part, et ne pas représenter la population résidente d'autre part, cette dernière habitant à proximité des sites du Conservatoire du littoral mais ne s'y rendant peut-être que très rarement, voire jamais. Or, compter cette population dans le public recherché est nécessaire pour le Conservatoire du littoral, car dans le cadre de ses missions, à savoir la préservation et la gestion d'un patrimoine naturel et culturel qui se fait en délégation de gestion avec des acteurs publics, la prise en compte de l'opinion des populations locales résidentes est nécessaire dans le cadre d'une politique publique.

Ainsi, deux prérequis ou critères, non cumulatifs, étaient nécessaires pour que la personne interrogée corresponde au public recherché dans l'enquête<sup>8</sup>, à savoir un « usager » sur le site de la baie de Lancieux : au jour de l'enquête, que cette personne soit venue sur le site plus d'une fois et/ou qu'elle soit résidente principale d'une des communes du plan d'échantillonnage<sup>9</sup>. Quand aucun de ces deux critères n'était rempli, la personne n'était pas interrogée. Cela permettait alors d'écarter de nombreux touristes venant sur le site pour la première fois, et de fait, n'ayant qu'une connaissance très limitée des évolutions de ce dernier.

Le contexte particulier post-confinement lié à la pandémie de Covid-19 a pu bouleverser les logiques de fréquentation des espaces naturels. L'enquêteur a rencontré parfois plus de difficultés à établir le contact avec les usagers (masques, craintes de parler avec des inconnus, gestes barrières, etc.) et pouvait faire face à de nombreux refus sur une journée de passation. L'enquêteur a notamment eu plus de difficultés à recueillir les propos des tranches d'âge les plus jeunes, ces dernières déclarant souvent ne rien connaître au site. Les échanges avec les personnes plus âgées étaient plus simples, la connaissance du site menant à des discussions très enrichissantes pour l'enquêteur.

---

<sup>8</sup> Le public recherché correspond aux objectifs de l'enquête, à savoir la perception et la connaissance des gens fréquentant les sites adapté vis-à-vis des transformations passées et futures du site.

<sup>9</sup> Le plan d'échantillonnage consiste à identifier les communes concernées par l'évolution des espaces telle qu'envisagée par le Conservatoire du littoral et ses partenaires locaux. Aussi, sur le site de la baie de Lancieux, et au regard des données recueillies sur la fréquentation du site par un certain type de population, un périmètre administratif a été retenu, à savoir celui de la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude (CCCE) qui comprend 9 communes. De cette classification, nous avons identifié les personnes qu'il était nécessaire de compter dans notre échantillon pour obtenir des données représentatives de l'ensemble de cette population, et nous permettre des traitements statistiques pertinents.

L'enquêteur administrait un questionnaire à la fois, auprès d'une seule personne, afin d'éviter les biais causés par l'influence que peut exercer, sur la personne enquêtée, la présence d'un tiers à proximité, mais ne répondant pas au questionnaire.

L'enquête s'est faite sur une durée d'un mois et deux semaines, entre mi-juin et fin juillet 2020. Un enquêteur s'est rendu sur le terrain et a interrogé, *in situ*, 150 personnes.

L'enquête s'est déroulée sur l'ensemble des deux polders qui constituent le site de la baie de Lancieux. Les lieux de passation de l'enquête ont été les suivants, comme visibles sur la Figure 5 :

- Polder de Ploubalay
- Rue des Bénédictins, 22770 Lancieux
- Plage des Briantais, 22770 Lancieux
- Portions du chemin de Grande Randonnée 34
- Parkings d'accueil des véhicules de la baie



Figure 5 : Lieux de passation du questionnaire de l'enquête sur les polders de Lancieux et Ploubalay

➤ **La distinction entre résidents locaux de proximité et résidents non locaux : le travail d'échantillonnage de la population locale**

Dans un deuxième temps, sur l'ensemble de notre échantillon de 150 usagers, leurs lieux de résidence principale ont été reclassés selon les communes du plan d'échantillonnage évoqué précédemment. Cette distinction entre les résidents locaux et non locaux est nécessaire dans le cadre de ce travail car elle permet de se focaliser sur les réponses données par les personnes directement concernées, tant sur le plan des usages que sur le plan de la gestion du risque inondation et des taxes locales allouées à cette problématique, et d'apporter ainsi des éléments de réponse à nos hypothèses posées auparavant. Enfin, dans le cadre d'une approche géographique de la problématique de l'adaptation aux risques côtiers, la spatialité est un critère fondamental pour étudier la relation au lieu qu'entretiennent les personnes interrogées, ce qu'elles craignent et attendent, ce qu'elles savent ou non des enjeux locaux. C'est dans cette perspective que peut être mobilisé le concept « *d'effet de lieu* », théorisé par Pierre Bourdieu. Car rappelons qu'une de nos principales hypothèses est ici de dire que les usagers « résidents locaux » ont plus de chance d'être attachés au site de la baie de Lancieux et qu'ils seraient alors plus réticents à l'idée de le voir évoluer et se transformer trop fortement.

L'échantillon de 150 personnes comprend : 47 personnes résidentes des deux communes de Lancieux et Beaussais-sur-Mer comptabilisent, soit 31% de notre échantillon complet. Le périmètre administratif élargi sur lequel nous réalisons notre échantillonnage est plus vaste que le périmètre de ces deux communes, et se fait à l'échelle de la CCCE, qui comporte 9 communes et dont la population totale représente 30 622 personnes, selon les données INSEE de 2016. Sur l'ensemble des 150 personnes interrogées dans l'enquête, 81 ont leur résidence principale dans ce périmètre de la CCCE, soit 54% de l'ensemble de l'échantillon. Une fois isolées de l'ensemble de l'échantillon, ces 81 personnes sont reclassées par âge et genre, et ces stratifications comparées avec celle de la population complète de la CCCE. L'objectif est de vérifier si les tranches d'âge de ces 81 personnes sont représentatives des tranches d'âge de la population totale de la CCCE.

Pour l'échantillon des 81 résidents locaux, la comparaison entre la stratification selon l'âge attendue et obtenue figure sur les graphiques des Figure 6 et Figure 7 :

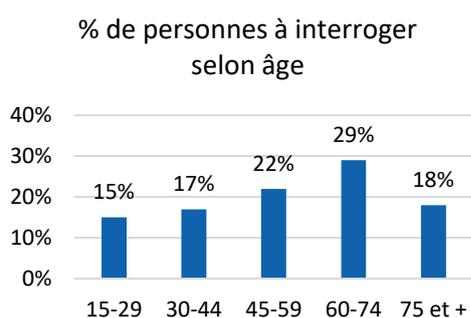


Figure 6 : Echantillonnage de la population de la CCCE. Données issues du recensement INSEE 2016. Enquête adapto Lancieux 2020.

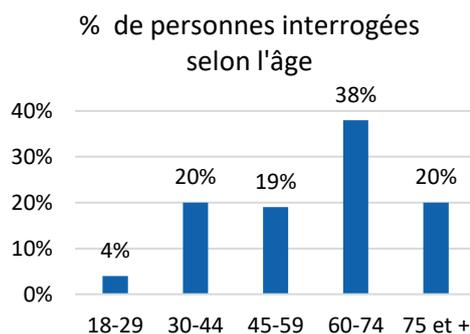


Figure 7: Echantillon obtenu et comparé avec les données de l'échantillonnage INSEE 2016. Enquête adapto Lancieux 2020.

A la lecture de ces deux graphiques, il nous est difficile d'avancer que les données recueillies de ces 81 personnes sont fortement représentatives de la population de la CCCE : en effet, la surreprésentation du groupe 60-74 ans pèse sur l'ensemble, et la faible représentation des 18-29 (même si nous pouvons

retirer les 15-17 ans n'ayant pas été interrogés dans notre enquête) rend également difficile cette comparaison par rapport à l'âge.

Concernant le genre des 81 résidents locaux, l'objectif de l'échantillonnage était de 54% de femmes pour 46% d'hommes. Pour finir, nous avons obtenu 58% de femmes et 42% d'hommes.

## 2. Profils des enquêtés, fréquentation du site et usages pratiqués par les 150 usagers enquêtés

Ici, ce sont les caractéristiques de l'ensemble des personnes de l'échantillon, soit 150 personnes, qui sont présentées. Le recours à l'analyse des réponses spécifiques des résidents locaux de la CCCE se fera seulement sur certaines réponses, et cela afin de vérifier les avis des principaux concernés par l'évolution du site.

Sur l'ensemble de l'échantillon, 54% sont des femmes et 46% sont des hommes. La répartition des usagers interrogés selon leur âge est hétérogène (Figure 8) les tranches d'âge les plus avancées étant surreprésentées dans l'échantillon avec 55% de l'ensemble des réponses pour les plus de 60 ans.

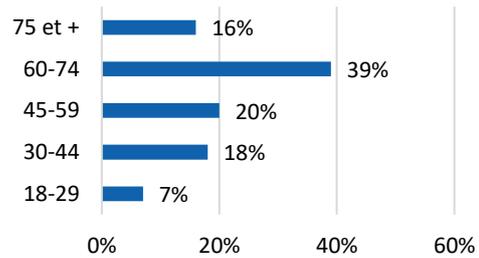


Figure 8 : Tranches d'âge de l'ensemble de l'échantillon interrogé. Enquête adapto Lancieux 2020.

Sur les 150 usagers interrogés, les retraités représentent donc la catégorie socio-professionnelle (CSP) la plus importante avec 53% des répondants. Ils sont suivis par les cadres et professions intellectuelles supérieures (20%). Les autres CSP sont fortement minoritaires dans l'ensemble de l'échantillon, comme mis en évidence dans la Figure 9 :

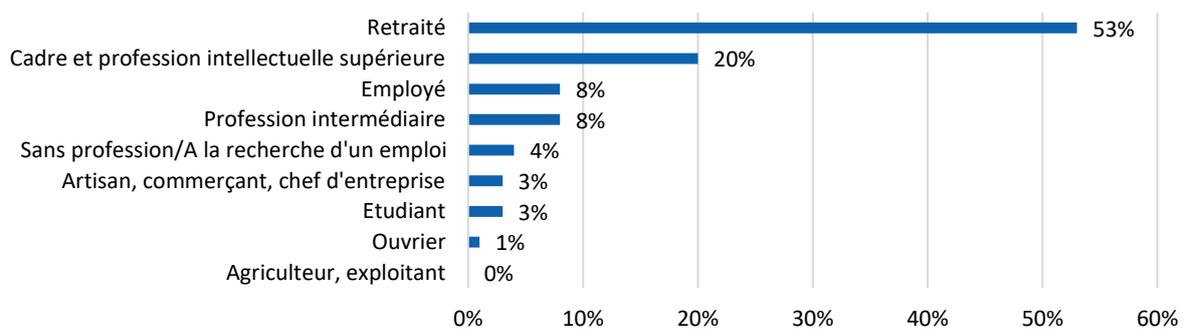


Figure 9 : CSP de l'ensemble de l'échantillon interrogé. Enquête adapto Lancieux 2020.

Les niveaux de diplômes sont également hétérogènes, comme mis en évidence avec la Figure 10. Les usagers pouvaient donner le détail de leur diplôme, qui ont ensuite été reclassés selon ces quatre catégories :

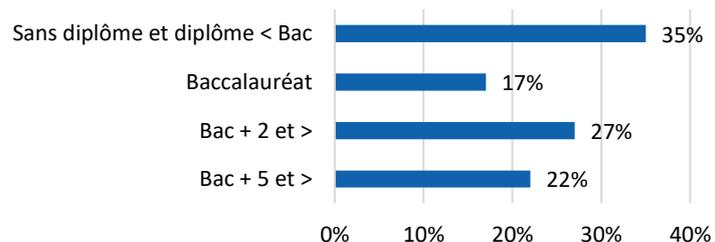


Figure 10 : Niveau de diplôme de l'ensemble de l'échantillon interrogé. Enquête adapto Lancieux 2020.

➤ **Pour quels usages de loisir les personnes interrogées se rendent en baie de Lancieux ?**

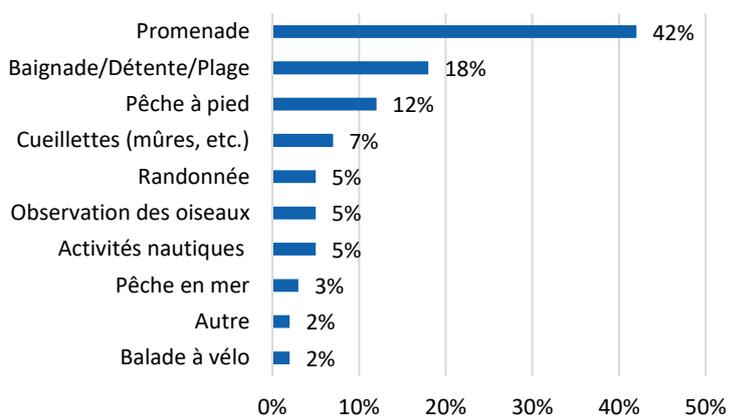


Figure 11 : Principaux usages pratiqués sur le site par les usagers interrogés. Enquête adapto Lancieux 2020.

Les usagers interrogés pouvaient énumérer les usages qu'ils pratiquent lorsqu'ils se trouvent en baie de Lancieux. C'est un ensemble de 261 citations qui ont ensuite été reclassées et présentées sur la Figure 11:

La promenade est la principale activité avec 42% des réponses, suivie par les activités de plage (détente, baignade) avec 18% des réponses.

Nous avons retraité ces informations vis-à-vis des usages afin d'identifier combien d'usages, en moyenne, les personnes interrogées lors de l'enquête déclarent pratiquer sur le site. Comme indiqué sur la Figure 12, les personnes enquêtées pratiquent en moyenne deux usages sur le site de la baie de Lancieux :

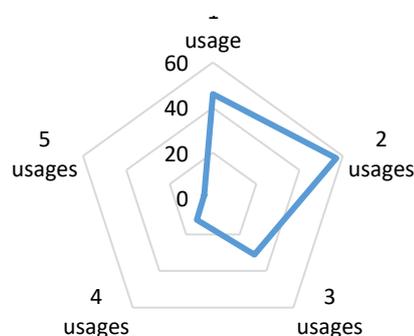


Figure 12 : Moyenne du nombre d'usages pratiqués par un usager du site. Enquête adapto Lancieux 2020.

➤ **Quelle est la fréquentation de la baie de Lancieux par les usagers interrogés ?**

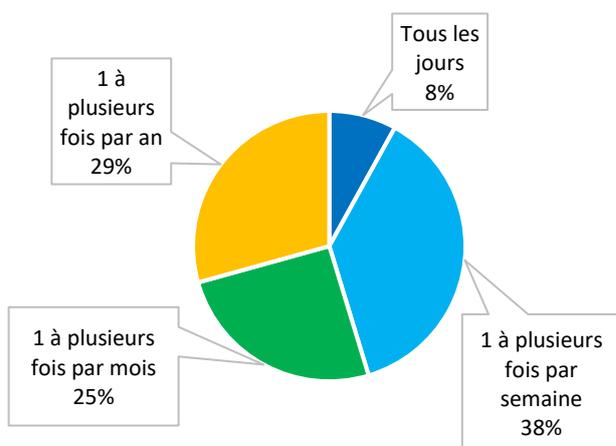


Figure 13 : Fréquence de venue des usagers sur le site. Enquête adapto Lancieux 2020.

La fréquence de venue des personnes rencontrées lors de l'enquête est principalement hebdomadaire. Sur ce site adapto, la fréquentation est forte et assidue tout au long de l'année, avec 46% de l'échantillon qui se rend sur le site entre tous les jours et une à plusieurs fois par semaine. Il nous est possible d'avancer que les usagers qui ont répondu à l'enquête, et en particulier ces 46%, connaissent le site, ou du moins l'ont vu évoluer dans le temps.

➤ **Depuis quand viennent-ils en moyenne sur le site de la baie ?**

En moyenne, les usagers rencontrés viennent depuis 20 ans sur le site, et la médiane se situe quant à elle, autour de 13 ans d'ancienneté de venue sur le site.

Concernant la saisonnalité de la fréquentation, nous constatons, sans grande surprise, que la majeure partie des usagers viennent toute l'année (38%), comme mis en évidence dans la Figure 14:

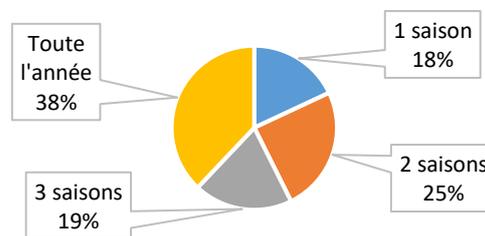


Figure 14 : Saisonnalité de la fréquence de venue. Enquête adaptative Lancieux 2020.

➤ **Quelle est la variation de la fréquence de venue selon le lieu de résidence principale ?**

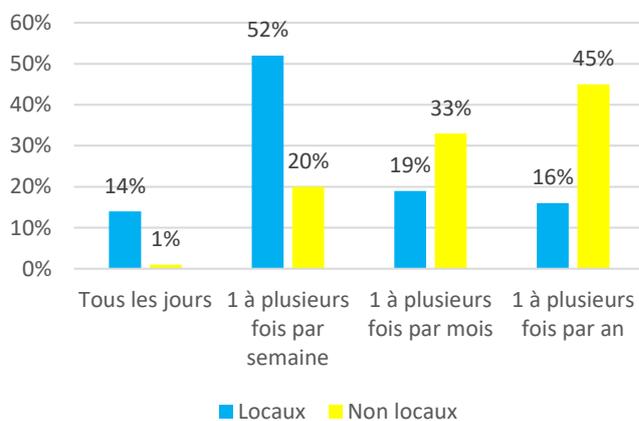


Figure 15 : Fréquence de venue selon le lieu de résidence principale. Enquête adaptative Lancieux 2020.

La distinction de la fréquence de venue selon le lieu de résidence principale permet de vérifier si oui ou non il existe un lien entre la proximité du site à sa résidence et le fait de s'y rendre fréquemment. Il ressort bien, à la lecture du graphique de la Figure 15, que les résidents de la CCCE sont bien plus souvent présents sur le site de la baie que les non-résidents de la CCCE. L'échantillon des 81 résidents constitue donc bien un panel de personnes vivant à proximité du site et le fréquentant souvent. Ces éléments confirment les informations recueillies auprès de la délégation Bretagne du

Conservatoire du littoral et de son gestionnaire, avant la réalisation de l'enquête, sur les types de publics susceptibles d'être rencontrés sur le site, à savoir une fréquentation par une population principalement locale.

## L'enquête adapto et les liens des usagers avec la baie de Lancieux

L'appellation de « site » dans le cadre de ce rapport doit être explicitée : l'enquête adapto sur le site pilote de la baie de Lancieux s'est réalisée sur deux espaces, comme vu précédemment, à savoir le polder de Lancieux et le polder de Ploubalay (Beaussais-sur-Mer). Lorsque nous évoquons le « site », que ce soit dans l'enquête menée sur le terrain auprès des usagers ou dans le cadre de ce rapport de présentation des résultats, il est fait référence à l'espace géographique comprenant les deux polders, le Tertre Corlieu, les cheminements le long du littoral et les enjeux se trouvant à l'arrière, à savoir sur les deux communes de Lancieux et Beaussais-sur-Mer.

Dans cette partie, nous présentons la connaissance qu'ont pu exprimer les usagers du site et leur attachement à certains attributs présents. Enfin, nous précisons ces éléments dans le cadre d'une approche spécifique du polder de Lancieux, et dans un deuxième temps, du polder de Beaussais-sur-Mer.

Notre objectif est d'apporter des éléments de réponse à notre hypothèse générale suivante : les usagers rencontrés lors de l'enquête sont attachés au site de la baie de Lancieux, et cela pour différents attributs associés aux espaces de nature. Et de cet attachement découle un intérêt quant à l'avenir du site, à sa préservation et à la continuité des usages actuellement pratiqués. Aussi, les évolutions du site en lui-même ne sont pas un problème pour les usagers à partir du moment où ces évolutions, voulues par l'Homme, respectent les attributs du site auxquels sont attachés les usagers.

### Connaissance et attachement des usagers à la baie de Lancieux

Dès le début de l'enquête, les usagers devaient donner les trois premières idées qui leur venaient à l'esprit pour décrire ce qu'ils appréciaient le plus sur le site de la baie. Sur les 422 mots recueillis, nous obtenons le nuage de mots présenté dans la Figure 16 :



Figure 16 : Nuage de mots des principales idées associées à ce que les usagers apprécient sur le site. Enquête adapto Lancieux 2020.

Les mots « calme » et « beauté » sont les plus cités. Les mots « nature », « sauvage » et « mer » dans une moindre mesure. Le mot « Calme » est également la première idée citée par les usagers de deux autres sites pilotes adaptos, les Vieux Salins de Hyères et les Petit et Grand Travers, situés tous deux sur la côte méditerranéenne.

Par la suite, dans le cadre des questions spécifiques au site, les usagers devaient dire s'ils savaient ce qu'était un polder : à cette question, ils sont 74% à répondre oui, et 26% à répondre non<sup>10</sup>.

La Baie de Lancieux est un territoire possédant deux polders historiques. Lors des constructions des anciennes digues, les zones se trouvant alors protégées de l'eau de mer, sont asséchées et deviennent des polders. La définition exacte étant : « terres gagnées par les Hommes sur la mer en construisant des digues ». Pour les 26% d'usagers interrogés ne connaissant pas ce qu'est un polder, il leur était demandé d'exprimer une définition du terme : les champs lexicaux associés à ce terme de polder, selon ces usagers, correspondaient à « mer », « marée haute », « étendue », « terre » ou encore « espace » et « digue ». L'idée d'une « **étendue/espace recouvert.e lors de la marée haute/grandes marées** » est revenue 9 fois sur les 18 définitions totales, soit **50 % des réponses**.

#### **Avis des usagers concernant la renaturation du Tertre Corlieu :**

Les usagers pouvaient se prononcer sur leur degré de satisfaction vis-à-vis des aménagements menés depuis plusieurs décennies par le Conservatoire et son gestionnaire de site pour contrôler la circulation piétonne et véhiculée. A la question portant sur leur degré de satisfaction vis-à-vis de la renaturation du Tertre, 97% des usagers ont répondu être satisfaits, et 3% se sont déclarés neutres. Aussi, le consensus autour de la satisfaction des actions menées sur ce site est presque total sur cette question des aménagements du Tertre Corlieu.

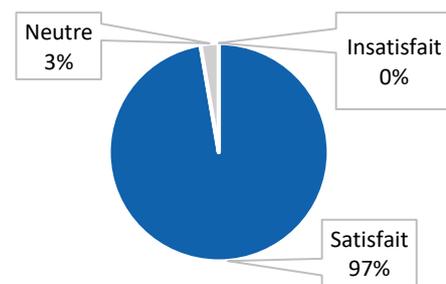
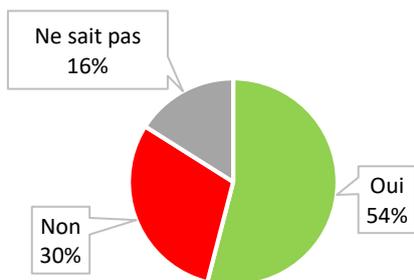


Figure 17 : Degré de satisfaction des usagers sur la renaturation du Tertre Corlieu. Enquête adaptos Lancieux 2020.

Pour quelles raisons les usagers se disent-ils autant satisfaits de cette renaturation ?  
Trois principales raisons sont avancées dans leurs réponses :

- **Le renforcement du caractère naturel du site et la favorisation du retour de la nature**, avec 88 réponses : « c'est la nature qui reprend ses droits » ; « la biodiversité souffre de l'impact de l'Homme, faut aller dans son sens maintenant » ;
- **La gestion des flux de visiteurs et touristes**, avec 15 réponses : « les usagers ne piétinent plus n'importe où » ; « avant, tout le monde faisait n'importe quoi » ;
- **L'amélioration du cadre de vie et du paysage**, avec 13 réponses : « c'est beau et bien fait ! » ; « si on veut voir ce paysage, il faut ces mesures »

<sup>10</sup> Lorsque nous isolons les réponses données par les résidents locaux, nous obtenons 81% d'usagers qui répondent oui, contre 19% non. Les résidents locaux semblent déclarer connaître ce qu'est un polder avec plus d'affirmation que les non-résidents locaux.



Par la suite, les usagers devaient dire s'ils tenaient particulièrement à un ou plusieurs attribut(s) du site en particulier, et s'ils voulaient absolument le(s) voir protégé(s). A cette question, 54% ont répondu oui, pour comme visible sur la Figure 18. Etonnamment, les résidents locaux n'ont pas été plus nombreux à répondre oui. En effet, en isolant leurs réponses, nous obtenons 49% de oui pour 31% de non. La tendance est donc la même, quel que soit le lieu de résidence des usagers interrogés.

Figure 18 : Degré d'attachement des usagers au site. Enquête adapté Lancieux 2020.

### ➤ Quels sont les attributs du site auxquels sont attachés les usagers ?

Pour faire suite à la question sur l'attachement, les usagers pouvaient préciser leur pensée dans le cadre d'une question ouverte. Sur les 81 réponses recueillies, cinq sous-ensembles ont été identifiés :

- ❖ L'attachement des usagers aux attributs du site est d'abord représenté par « **La baie de Lancieux dans son ensemble** » avec 31 réponses sur 81. A travers cette réponse il faut sous-entendre le cadre de vie et le paysage.
- ❖ Viennent ensuite « **la biodiversité, la faune et flore** », avec 14 des réponses recueillies. En effet le site a plusieurs espèces floristiques qui font la richesse écologique de ce lieu comme les orchidées sauvages ou la salicorne. A cela s'ajoutent des espèces animales comme la salamandre tachetée ou encore les migrations d'oiseaux, qui chaque année, font venir les amateurs d'ornithologie.
- ❖ Viennent ensuite « **le chemin de randonnée GR34 et autres sentiers de balade sur le site** » pour compléter le podium. Le passage du chemin de Grande Randonnée sur cet espace attire nombre de randonneurs et simples promeneurs.
- ❖ Dans une moindre mesure, avec 8 réponses au total, des éléments abiotiques sont cités comme la **Roche Morin et le Tertre Corlieu**.
- ❖ Et pour finir, certaines activités sont mentionnées dans le cadre de 7 réponses, et notamment les **activités nautiques** de char à voile, de kite-surf et de planche à voile.

## Les usagers et les terres basses du polder de Lancieux

Les usagers pouvaient donner leur avis concernant la conversion, en 2014, des terres cultivables du polder de Lancieux en zones humides : ils sont 63% à se déclarer satisfaits, 35% à se déclarer neutres et 2% insatisfaits, comme visible sur la Figure 19 :

Rappelons que lors de la passation du questionnaire sur le terrain, il n'était pas toujours possible d'apercevoir les éléments auxquels faisaient référence l'enquêteur,

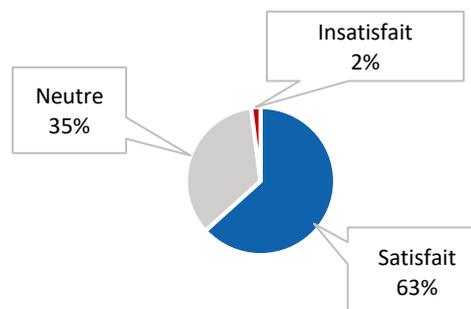


Figure 19 : Degré de satisfaction des usagers sur la conversion des terres du polder de Lancieux en zone humides. Enquête adapté Lancieux 2020.

ce qui nous permet d'expliquer le fort taux de personnes se déclarant neutres<sup>11</sup>.

En effet, les personnes interrogées lors de l'enquête, se référaient en priorité aux planches photos que l'enquêteur leur présentait plutôt qu'à leur connaissance du site ou à leur perception visuelle de l'enjeu discuté. Le faible taux d'insatisfaits est à mettre en perspective avec la majorité des 63% qui se disent satisfaits.

➤ **Pour quelles raisons les usagers se sont-ils prononcés ainsi ?**

La conversion des terres cultivables en prairies naturelles humides recueille 64% de voix favorables et 34% de voix neutres. La formulation de la question, qui indique que cet aménagement a permis d'améliorer la biodiversité, a induit les personnes interrogées dans un sens de réflexion précis, valorisant les actions menées sur le site comme outil de lutte contre les effets du changement climatique et des pollutions humaines. Cette influence de la formulation des questions de l'enquête sur l'avis recueillis auprès des usagers n'est pas à sous-estimer.

Deux principales idées sont soulevées par les usagers pour expliquer leur positionnement :

- Tout d'abord, **la préservation de l'environnement, la protection de la biodiversité et la nature qui reprend ses droits**, avec 50 commentaires : « *ça préserve la nature, il faut les mettre en pâturage* » ; « *on ne peut pas lutter contre la mer tout le temps* » ;
- Dans un deuxième temps, les usagers ont évoqué la question de **l'agriculture**, avec une trentaine de commentaires : « *oui, il y a assez de champs de toute manière* », « *l'agriculture c'est bien mais faut pas manger sur la nature, après nous avons des problèmes* » : la disparition de la pratique de culture intensive du maïs sur cette parcelle ne ressort pas comme un problème majeur pour les usagers interrogés.
- Un dernier point à soulever : beaucoup d'usagers (47 commentaires au total) ont déclaré ne pas avoir d'avis sur la question, mais qu'ils n'étaient pas opposés pour autant à ce genre d'initiatives.

Dans un autre temps de l'enquête, toujours dans les questions spécifiques concernant la baie de Lancieux, les usagers pouvaient donner leur avis concernant trois scénarios d'évolution du polder de la commune de Lancieux : ces trois scénarios étaient les suivants :

**Scénario A** : Résister face à la mer : construire un nouvel ouvrage de protection plus haut et plus large

**Scénario B** : Ouvrir à la mer tout le polder de Lancieux et déplacer l'ensemble des enjeux hors zone inondable

**Scénario C** : Ouverture modérée du polder, abandon de la digue de premier rang et construction d'une nouvelle digue à l'arrière (scénario de protection en rideau)

---

<sup>11</sup> Concernant les 81 résidents locaux, ils sont 36% à se déclarer neutres.

Comme cela est visible sur la Figure 20, c'est le scénario C de protection en rideau, qui recueille le plus d'avis avec 56% des réponses des usagers. Le scénario résister est le moins populaire avec 17% des réponses, suivi par le scénario de la réouverture totale avec 20% des réponses.

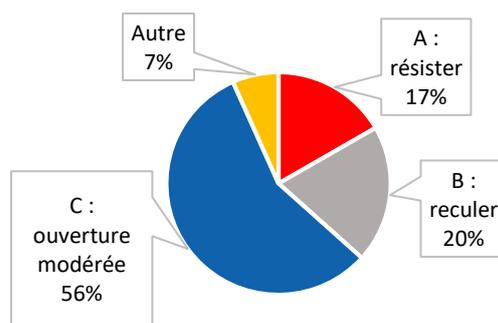


Figure 20 : Choix de scénario de gestion du polder de Lancieux selon les usagers. Enquête adaptative Lancieux 2020.

### ➤ Qu'en pensent les résidents locaux ?

Sur la Figure 21, nous avons fait ici l'exercice de distinguer les positionnements des usagers selon leur lieu de résidence, mais cette fois à l'aide de quatre groupes : un premier groupe comprenant l'ensemble des usagers interrogés, soit 150 personnes. Un deuxième groupe comprenant uniquement les résidents non locaux, soit 69 personnes ; un troisième groupe comprenant uniquement les résidents de la CCCE, soit 81 personnes. Et un quatrième groupe comprenant cette fois uniquement les résidents des deux communes du site : Lancieux et Beaussais-sur-Mer, soit 46 personnes. Leurs réponses ont été converties en pourcentage du total de chacun de ces quatre groupes :

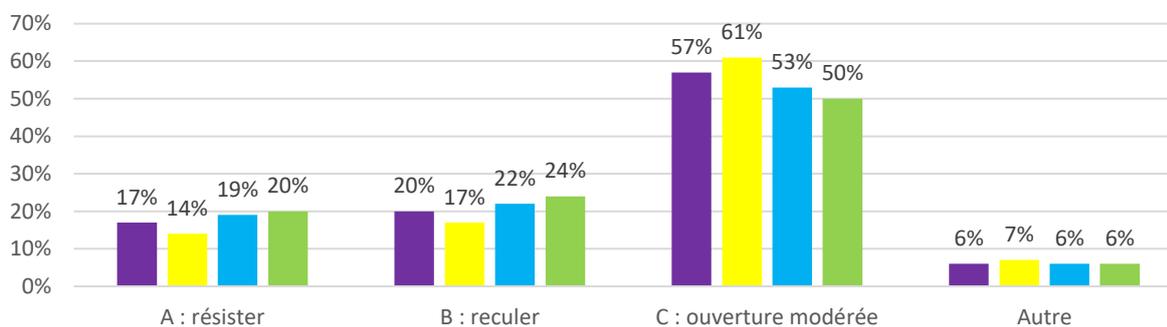


Figure 21 : Choix de scénario pour Lancieux selon le lieu de résidence principale. Enquête adaptative Lancieux 2020.

Il est intéressant de noter que pour les scénarios A et B, plus le lieu de résidence principale semble proche du site et plus les réponses données par les usagers sont en faveur de ces scénarios. Et à l'inverse, le scénario C du compromis recueille le moins de réponses favorables par les habitants les plus proches du site que par les résidents éloignés.

### ➤ Pour quelles raisons les usagers se sont positionnés ainsi ?

Pour le scénario A, « résister », nous comptons 25 réponses. Elles sont orientées vers le maintien de la digue en l'état afin de préserver les enjeux économiques de la zone, et notamment le camping et le terrain de golf. La digue permet l'existence de ces derniers, sa disparition entraînerait leur arrêt. Certains présentent l'intérêt de conserver cette digue afin d'anticiper, de gagner du temps.

Pour le scénario B, « reculer » en remettant en eau le polder de Lancieux et en déplaçant les enjeux en zone non inondable, nous comptons 30 réponses. Elles sont, quant à elles, orientées vers la préservation naturelle du site et l'adaptation au changement climatique.

Pour le scénario C, « ouverture modérée », nous comptons 85 réponses. La première raison avancée dans 40 d'entre elles concerne la recherche d'un compromis « raisonnable », au regard des deux autres scénarios décrits comme « extrêmes ». L'idée est de permettre aux différents acteurs impactés le temps nécessaire pour adapter leur situation. Le deuxième argument le plus souvent avancé concerne, en effet, la protection des activités économiques et des emplois menacés, via la création d'une digue rétro-littorale. La protection de la nature arrive ici en troisième position dans les considérations des usagers vis-à-vis de ce scénario.

## Les usagers et les terres basses du polder de Beaussais-sur-Mer

Concernant les dommages survenus sur la digue de Ploubalay (Beaussais-sur-Mer), la restauration écologique du polder et le déplacement du sentier littoral en retrait de cette zone en 2008, les usagers sont 53% à se déclarer satisfaits pour 45% de neutres<sup>12</sup> et 1% d'insatisfaits.

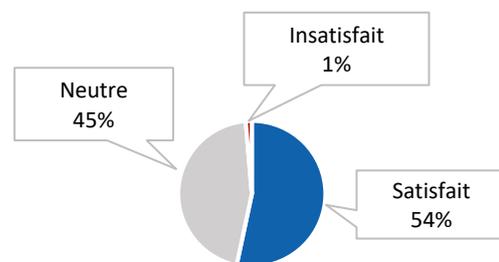


Figure 22 : Degré de satisfaction des usagers sur la restauration du polder de Beaussais. Enquête adaptée Lancieux 2020.

### ➤ Pour quelles raisons cet écart entre les usagers satisfaits et insatisfaits ?

Trois principales raisons sont avancées par les usagers, du moins ceux qui se sont prononcés. Cela écarte les 45% d'entre eux qui se sont déclarés neutres et qui n'avaient pas d'avis sur cette question.

- **La préservation, protection de l'environnement, de la biodiversité** : ici encore, c'est l'idée selon laquelle « la nature reprend ses droits » qui prime : « c'est praticable toute l'année, maintenant à la mer de reprendre sa place » ; une allusion au patrimoine historique et culturel est faite à travers la phrase suivante : « ça préserve l'environnement et puis ça conserve le travail des anciens qui l'ont fait avant nous ».
- **La sécurité du sentier** : « c'est un sentier agréable et sécurisé » ; « Bonne idée puis les randonneurs sont plus en sécurité » ;
- **Un aménagement jamais vu** : plusieurs personnes (17 commentaires au total) ont déclaré n'avoir jamais vu l'aménagement, notamment du fait de la complexité d'accès. Et que, de fait, leur manque de visibilité et connaissance ne leur permet pas de s'exprimer à ce sujet. Rappelons ici ce qui a été évoqué précédemment, sur le manque de visibilité des usagers

<sup>12</sup> Concernant les 81 résidents locaux, ils sont 51% à se déclarer neutres. C'est une variation importante entre résidents locaux et non locaux, qu'il est nécessaire ici de souligner.

interrogés lors de la passation du questionnaire sur le terrain, manque de visibilité qui explique en grande partie leur positionnement « neutre ».

Dans le cadre des questions spécifiques posées aux usagers, une d'entre elle portait sur leur avis concernant le choix de libre évolution du polder par le Conservatoire, le gestionnaire et l'élu de la commune de Beaussais, suite à la brèche dans la digue de Beaussais (Ploubalay) survenue en mars 2020. En juin et juillet 2020, les réponses des personnes enquêtées étaient majoritairement favorables, comme visibles sur la Figure 23, avec quelques variations selon leur lieu de résidence principale :

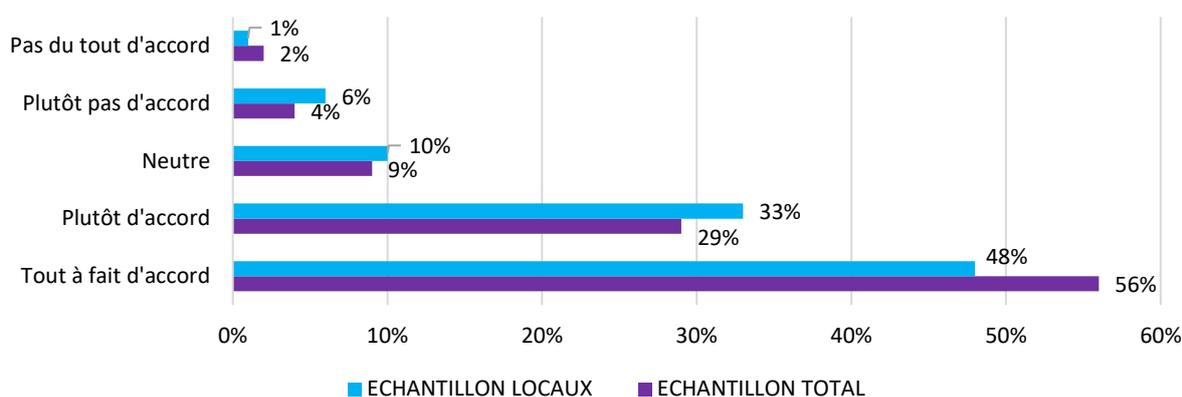


Figure 23 : Degré d'adhésion des usagers à la libre évolution de la brèche de Beaussais selon le lieu de résidence principale. Enquête adaptative Lancieux 2020.

En effet, 85% de l'ensemble des usagers se sont dit favorables (agrégat des « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord »), et cette tendance s'observe également chez les résidents locaux, avec 81% d'entre eux se disant également favorables (même agrégat). Néanmoins, nous constatons de légères différences selon le lieu de résidence principale : en effet, les résidents locaux se montrent plus frileux à cette idée, préférant une posture « plutôt favorable » que « tout à fait favorable ».

#### ➤ Et pour quelles raisons se disent-ils autant favorables ?

Encore une fois, nous identifions trois principales raisons apportées par les usagers sur leurs 127 commentaires :

- **La nature doit reprendre ses droits** avec 64% des réponses : 81 usagers ont déclaré, de diverses manières, que la remise en eau du polder suite à la brèche de mars 2020, était une bonne chose car « *la nature va reprendre ce qu'on lui a pris* », ou encore « *on a beau se battre, c'est peine perdue* ». La phrase qui nous est apparue comme la plus pertinente est la suivante : « *On ne peut pas tout contrôler, la nature n'est pas figée. On ne peut pas lutter, c'est normal que ça change* ».
- **Des usagers favorables mais sous réserve concernant l'impact sur les enjeux humains, économiques, bâti**, avec 26% des réponses : ici, les usagers ont exprimé l'importance de se concerter directement avec les personnes les plus concernées (habitants locaux) et également l'importance de conserver un suivi et un contrôle de la situation pour les habitations en retrait : « *si les dangers potentiels sont maîtrisés et que tout le monde y trouve son compte, alors oui* » ou encore « *il faut quand même contrôler les choses, pour les habitations par exemple* ».
- **Remise en question de l'utilité de la digue**, avec 10% des réponses : plusieurs remarques des usagers ont souligné le fait que cette digue peu utile pouvait disparaître et permettre ainsi le

retour d'une certaine biodiversité littorale. Et bien que certains usagers reconnaissent l'intérêt de cette remise en eau, ils soulèvent le risque d'unification des habitats et de disparition de milieux propices à la biodiversité d'eau douce, notamment ornithologique.

## La prise en compte des effets du changement climatique sur la baie de Lancieux par les usagers

Dans cette partie, nous tenterons de mettre en lumière les points clés de la perception du changement climatique et de ses effets sur le littoral par les usagers interrogés. Dans un deuxième temps, l'avis des usagers sur les réponses générales à apporter à ces enjeux côtiers est détaillé, et mis en perspective avec leur sentiment d'être plus ou moins bien informés sur ces problématiques, sur les acteurs qu'ils considèrent comme légitimes pour se concerter sur ces sujets, et enfin, si ces mêmes usagers seraient intéressés pour participer, personnellement, à des groupes publics de discussion sur ces thématiques.

Notre objectif est de répondre à une de nos hypothèses qui est la suivante : les usagers que nous rencontrons sur le site sont sensibilisés aux questions climatiques et se sentent concernés. Néanmoins, par manque de connaissances techniques et de sentiment de légitimité, ils préfèrent ne pas s'investir sur ces sujets et délèguent toute action aux acteurs qu'ils considèrent comme légitimes.

### Changements climatiques et littoraux : les liens existants selon les usagers

Sur les 150 personnes interrogées lors de l'enquête, 94% d'entre elles considèrent les espaces littoraux comme fragiles et 83% pensent qu'il faut les protéger.

Cette tendance au consensus se retrouve au sujet de leur perception du changement climatique et de ses effets sur le littoral : pour 88% des personnes interrogées, le changement climatique est une réalité, à appréhender à l'échelle planétaire (77%). 33% d'entre elles se disent pessimistes (contre 34% optimistes), et dans cette veine, 75% se déclarent inquiètes vis-à-vis de cette problématique. Enfin, 87% se sentent concernées et pensent que les réponses à apporter à ce sujet devraient être avant tout collectives, selon 55% d'entre elles.

Dans la première partie de l'enquête, suite à la question sur les usages pratiqués sur le marais de Cagny, les usagers devaient se prononcer sur les possibles vocations des espaces littoraux. La question était formulée comme suit : « **Pour vous, le littoral, c'est en priorité : un espace qui doit servir à développer des activités économiques locales ; un espace à aménager pour l'accès du grand public** ». A cette question les usagers pouvaient choisir sur un ensemble de 6 réponses possibles, allant du « tout à fait d'accord » au « pas du tout d'accord ». Cette question servait à prendre la température concernant la mission du Conservatoire du littoral d'accueillir du public sur ses sites. Cette question est construite selon l'échelle de Likert.

Sur des deux questionnements, les réponses données par les usagers sont nuancées, comme montré dans la Figure 24 : concernant la vocation de développement d'activités économiques locales, 41% des usagers se déclarent favorables, contre 48% défavorables. La tendance est globalement identique concernant la vocation d'accueil du grand public sur le littoral, qui recueille néanmoins une part plus faible d'usagers favorables (39%) que d'usagers défavorables (57%).

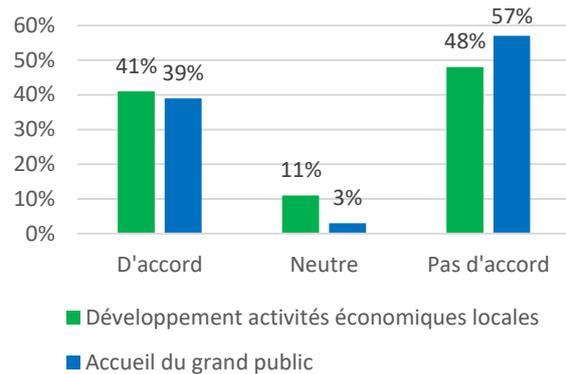


Figure 24 : Vocations du littoral selon les usagers. Enquête adaptative Lancieux 2020.

Il est nécessaire de noter ici que le caractère imprécis de la question (quelles activités économiques locales ? Quel grand public ?) a causé des complications dans la compréhension de la question par les usagers interrogés.

#### ➤ Qu'en est-il de l'avis des résidents locaux ?

Globalement, les réponses des usagers résidents locaux montrent principalement une tendance au désaccord vis-à-vis du développement d'activités économiques locales mais le désaccord est encore plus important vis-à-vis de l'accueil du grand public, comme visible sur la Figure 25. L'accueil du grand public peut paraître difficile à envisager pour une partie des résidents enquêtés qui sont attachés, comme évoqué précédemment, au caractère calme et tranquille du site.

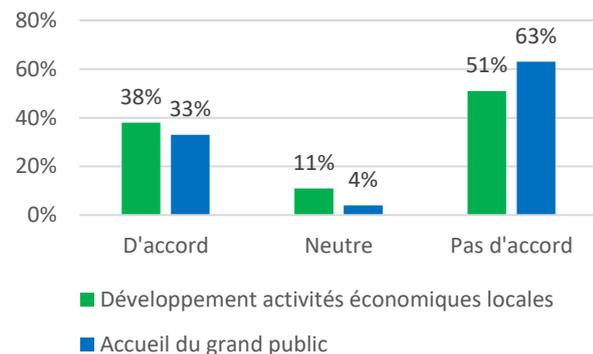


Figure 25 : Vocations du littoral selon les résidents locaux. Enquête adaptative Lancieux 2020.

Par la suite, les usagers étaient interrogés sur leur perception des effets du changement climatique sur les littoraux. 84% d'entre eux affirment que les effets du changement climatique se font sentir sur le littoral, et 8% sont hésitants. Par la suite, ces 84% d'usagers pouvaient lister les effets auxquels ils faisaient référence. Ils ont cité en moyenne 1,8 effet chacun, soit 281 réponses au total. Ces dernières ont été reclassées lors de la passation du questionnaire dans une liste, réalisée *a priori* de l'enquête, et qui comportait 9 effets du changement climatique sur le littoral. La possibilité d'une réponse « autre » permettait d'identifier des effets que les usagers associent également au changement climatique. Les réponses sont représentées, en pourcentage, dans la Figure 26 ci-dessous par ordre décroissant :

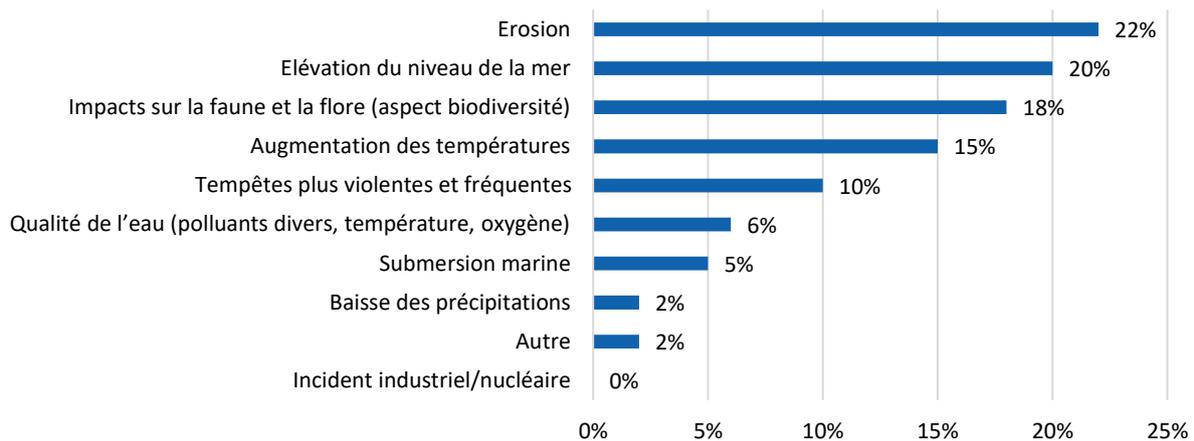


Figure 26 : Effets du changement climatique sur le littoral selon les usagers. Enquête adapto Lancieux 2020.

Le premier effet cité par les usagers est celui de l'érosion (22%), suivi par l'élévation du niveau de la mer (20%), et les impacts sur la faune et la flore avec 18% des réponses. La submersion marine n'est citée que dans 5% des cas.

## La gestion globale du trait de côte et les Solutions fondées sur la Nature : quelle vision des usagers ?

### 1. La gestion du trait de côte : à la recherche du compromis, entre échelle spatiale globale (les littoraux de manière générale) et locale (avenir des polders de Lancieux et Beaussais-sur-Mer)

Dans le cadre des questionnements généraux de l'enquête s'appliquant à l'ensemble des sites adapto, les usagers ont pu donner leur ressenti et leur sentiment vis-à-vis de quatre moyens (ou scénarios) d'envisager les enjeux de la transformation du littoral face aux effets du changement climatique, et de la position à adopter pour répondre aux nombreux enjeux en présence.

La question, très large à dessein, était la suivante : « **Il apparaît de plus en plus que le changement climatique provoque l'élévation du niveau de la mer et des tempêtes plus violentes qu'avant. Selon vous, quelle serait la meilleure solution à apporter à ces difficultés sur le littoral ?** »

Quatre différentes postures étaient proposées aux usagers, chacune étant associée, *a posteriori*, à un ressenti, un sentiment différent : résister, subir, attendre et observer, ou composer/s'adapter. Les phrases exprimant ces quatre postures ne contenaient pas d'indications précises sur les mesures de gestion du trait de côte envisagées, comme par exemple la construction ou la destruction d'un ouvrage de protection en vue de modifier l'approche de gestion du milieu. Les phrases étaient rédigées de façon à être générales<sup>13</sup> et les usagers devaient nécessairement en choisir une, la mention « *ne sait pas* » n'ayant pas été ajoutée à cette question :

<sup>13</sup> La nécessité de poser la même question sur l'ensemble des sites adapto, aux profils divers et aux enjeux variés, a conduit à cette formulation généraliste permettant de couvrir l'ensemble des situations. Nécessairement, le

- ✓ Résister : le sentiment **combatif** traduit par la phrase « *il faut résister à tout prix contre la mer, et protéger les territoires tels qu'ils sont* » ;
- ✓ Subir : le sentiment de **désappointement, de déception, de désillusion, de consternation et d'accablement** traduit par la phrase « *de toute façon, il est trop tard, il n'y a plus rien à faire* » ;
- ✓ Attendre : le sentiment **d'indécision et d'irrésolution** avec la phrase « *il y a trop d'incertitude, attendons de voir avant d'agir* », et pour finir ;
- ✓ Composer/s'adapter : le sentiment d'un besoin d'agir, mais **en conciliation, en adaptation et en harmonisation** entre plusieurs problématiques locales : « *Il faut composer avec la mer et accompagner les évolutions nécessaires du territoire* ».

Sur ces quatre propositions, les usagers ont majoritairement choisi la position de la conciliation, à savoir composer/s'adapter avec 80% des réponses, comme mis en évidence sur la Figure 27. Sur les 81 résidents locaux, ce sont même 73% d'entre eux qui choisissent le scénario « composer/s'adapter » et 7% le scénario « résister » :

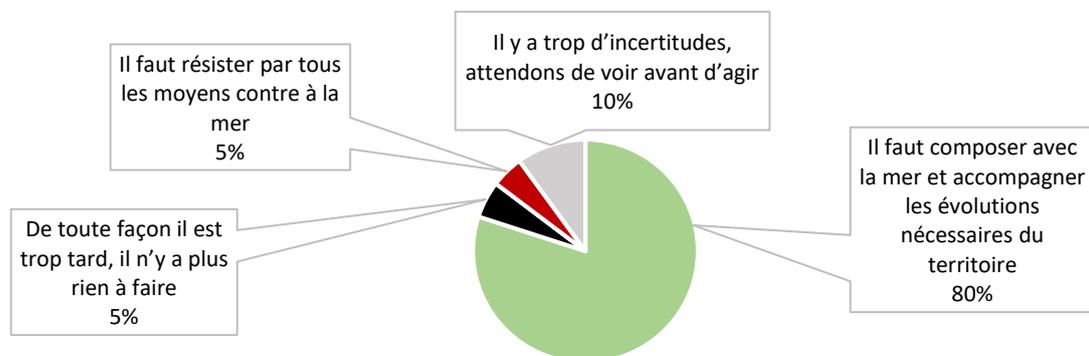


Figure 27 : Choix de scénarios de gestion globale par les usagers. Enquête adapto Lancieux 2020.

L'important taux (80%) de réponse pour la solution « composer/s'adapter » semble au premier abord encourageant pour les porteurs d'une gestion souple du trait de côte. Mais il ne faut pas se tromper sur le choix des usagers : de manière générale, **face à une menace, l'action est toujours préférée à l'inaction**, et que cette action consiste à résister ou reculer ne fait pas de différence dans l'appréciation de la nécessité d'agir, du moins dans le cas présent. Dans un même temps, dans un contexte global de communication croissante sur les risques du changement climatique, **l'adaptation est de plus en plus valorisée et préférée à la résistance obstinée et aveugle** face à la mer (et aux éléments de manière générale). De plus, l'absence de précisions apportées aux usagers sur les modalités techniques du scénario composer/s'adapter<sup>14</sup> telles qu'envisagées par les gestionnaires, joue également sur le choix qu'ils adoptent, car en effet ils n'ont pas toutes les informations précises leur permettant de donner un avis éclairé : il nous est possible d'affirmer dès lors que les réponses données auraient sûrement

caractère général et imprécis pousse à la plus grande prudence en terme d'analyse des données recueillies et à une recontextualisation de la question de la gestion du trait de côte pour chacun des sites adapto.

<sup>14</sup> Comme par exemple, le recul des biens et activités sur des espaces avec enjeux humains importants à l'arrière, ou encore la construction d'une digue rétro-littorale en prévision de la dégradation de la digue de premier rang.

été bien plus nuancées si les usagers s'étaient prononcés sur des scénarios de gestion précis avec lesquels il leur aurait été possible de se projeter plus précisément.

Les croisements statistiques entre le choix général de gestion (subir, résister, composer, attendre) avec des variables comme le degré de concernement, le lieu de résidence principale ou encore la fréquentation n'ont donné aucun lien entre ces différents éléments. En revanche, le croisement entre le choix de scénario général et le sentiment d'être plus ou moins bien informés sur les démarches locales d'adaptation aux risques côtiers (voir partie suivante sur l'information et la communication) s'avère très significatif<sup>15</sup>. Il existerait une corrélation statistique entre ces deux éléments, et sachant que les usagers se sont principalement déclarés mal informés (74% voir partie suivante), cela nous apprend deux choses : tout d'abord, la qualité de l'information et de la sensibilisation des populations locales n'est pas suffisante, et dans un deuxième temps, malgré leur manque assumé de connaissances sur le sujet, les usagers se prononcent néanmoins majoritairement pour un scénario proposant un compromis assez vague et général.

## **2. Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) comme réponse aux risques côtiers : un accueil favorable**

Un des objectifs du projet adapto est de mettre en avant le caractère **multifonctionnel** des espaces naturels littoraux, et de là, l'intérêt de les préserver aujourd'hui en anticipation de demain pour la résilience de ces mêmes espaces territoriaux.

Une de ces fonctionnalités correspond à la gestion du risque submersion marine par la présence (via l'aménagement ou l'absence de construction) d'espaces naturels entre les enjeux humains et la mer (et les fleuves) permettant une atténuation des effets du vent et de la houle : présence de prés salés au-devant des ouvrages de protection afin d'atténuer la puissance de la houle, zones dites « de submersion » et « d'inondation » permettant à l'eau de mer et des fleuves de rentrer dans les espaces prévus à cet effet afin de protéger les espaces comportant de nombreux enjeux humains.

La présence de ces « zones tampons », et leur restauration lorsque cela s'avère possible, est donc présentée aux usagers interrogés comme un moyen de répondre à la problématique de la gestion du risque, et à partir de ces informations, ils se prononcent sur le degré de confiance qu'ils seraient prêts à accorder à ces pratiques. La question était formulée comme suit : « **Les espaces naturels comme les dunes et les marais absorbent une partie de la force des vagues et sont considérés comme de réelles zones tampons entre la mer et la terre. Elles peuvent alors protéger les maisons et les activités humaines à l'arrière, et limiter l'avancée de la mer sur les terres. Auriez-vous confiance dans ce type de solutions ?** »

---

<sup>15</sup> P-value = < 0,005 ; Khi<sup>2</sup> = 22,13 ; ddl = 6 : relation très significative

A cette question, un nombre important des usagers (69%)<sup>16</sup> se déclare prêt à faire confiance à ces modes de gestion du risque côtier, contre 10% des usagers se disant non confiants, et 21% préférant répondre « Ne sait pas ». Rappelons que la présentation de ces modes de gestion souple, dans le corps de la question, et des intérêts recherchés à travers cette approche des SfN, a influencé les usagers interrogés. De plus, la question arrive après un important nombre de questions relatives à l'adaptation au changement climatique, ce qui également oriente la pensée et la réflexion de la personne interrogée. Tout comme pour la question précédente, une grande prudence s'impose concernant l'analyse des données obtenues, mais en réalité c'est principalement sur l'utilisation de ces dernières qu'il sera nécessaire de rester vigilant.

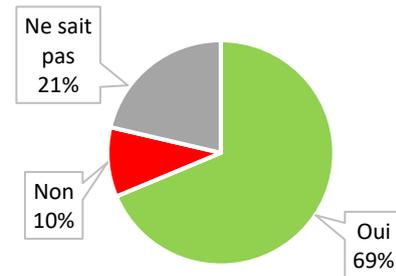


Figure 28 : Degré de confiance des usagers dans des modes de gestion souple (SfN). Enquête adapté Lancieux 2020.

Sur cette base, plusieurs croisements statistiques ont été réalisés afin de tester des hypothèses et leurs variables associées. Ont été croisés, avec cette donnée sur la confiance des usagers vis-à-vis des SfN, l'âge, le degré de concernement sur le changement climatique, la mémoire du risque, le lieu de résidence principale, la fréquentation, le fait d'avoir vu ou non des transformations sur le site, ou encore l'accès à l'information des personnes interrogées (thématique développée dans la partie C suivante). Ces variables permettent d'étudier l'hypothèse selon laquelle il existe des corrélations entre le fait de se sentir plus ou moins concerné par un sujet comme le changement climatique et le fait d'accorder sa confiance à des méthodes de gestion souple des risques côtiers. Aucun de ces croisements statistiques ne s'est avéré significatifs.

## Information, communication et participation citoyenne : que pensent les usagers de la baie de Lancieux ?

Une partie de l'enquête consistait à interroger les usagers sur l'information dont ils disposent aujourd'hui sur les modes de gestion actuels des risques côtiers, et notamment sur les efforts d'adaptation fournis face aux effets du changement climatique. Cette partie de l'enquête était en quatrième position dans la structure générale du questionnaire de l'enquête (Cf. figure 4) et devait permettre de mieux comprendre quel était le degré de connaissance des usagers interrogés vis-à-vis de ces sujets, et s'ils avaient répondu aux questions jusque-là, au travers de connaissances précises ou bien de manière assez aléatoire.

Sur les 150 usagers rencontrés, 74% se sentent mal informés des démarches actuellement engagées sur ce territoire pour s'adapter aux risques côtiers, pour 11% qui se déclarent bien informés. Cet important taux de personnes se disant mal informées ressort comme préoccupant. Et dans un même temps, ce sont 73% d'usagers qui souhaiteraient être mieux informés. Concernant les 81 résidents locaux, ils sont 70% à se déclarer mal informés et 67% à demander à être mieux informés. Nous constatons ici une légère différence entre les locaux et non locaux. En effet, les résidents locaux semblent se déclarer légèrement mieux informés et demandent moins à être mieux informés sur ces

<sup>16</sup> A cette question, sur 81 résidents locaux, ce sont 68% d'entre eux qui répondent oui à la question sur la confiance dans des modes de gestion plus souples des risques côtiers. Nous ne constatons donc pas de différence majeure entre les deux groupes de l'échantillon complet.

questions. Lorsque nous ne gardons que les résidents des deux communes, ce sentiment d’être mal informé tombe à 66%.

Par la suite, les usagers devaient se prononcer sur les meilleurs moyens, selon eux, pour communiquer sur ces questions et sensibiliser les populations aux questions d’adaptation des espaces littoraux aux effets du changement climatique.

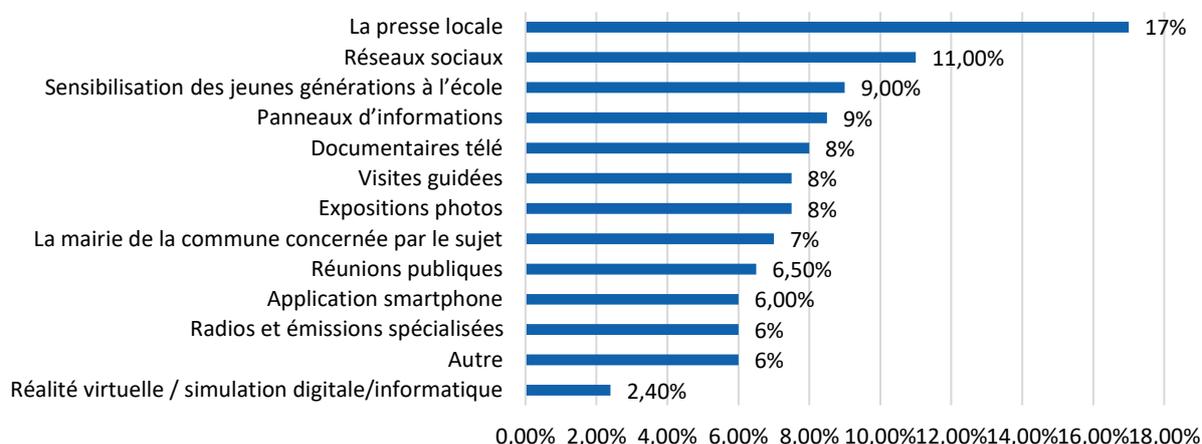


Figure 29 : Principaux moyens de sensibilisation et communication sur l'adaptation aux risques côtiers selon les usagers. Enquête adapto Lancieux 2020.

La presse locale est le principal moyen d’information et de sensibilisation choisi par les usagers avec 17% des réponses données. Cela nous confirme encore une fois le caractère préservé de ce site. Suivie par les réseaux sociaux (11%) et la sensibilisation des jeunes générations à l’école avec 9%. Il est intéressant de noter ici que contrairement aux autres sites adapto, la sensibilisation des jeunes n’est pas le premier moyen choisi. Il est également intéressant de constater que sur un site où la concertation locale est facilitée, les usagers choisissent en effet la presse locale comme meilleur moyen de communiquer et sensibiliser.

Venait ensuite une question sur la légitimité des acteurs locaux à se concerter sur des thématiques de gestion des risques côtiers et d’adaptation des espaces. La question était posée comme suit : « **selon vous, parmi les acteurs ci-dessous, lesquels devraient se concerter sur l’adaptation de ce territoire aux risques côtiers ?** »

Une liste préétablie des acteurs locaux leur était présentée et les usagers pouvaient en choisir autant que voulu. Ils ont sélectionné un ensemble de 937 réponses, ce qui fait une moyenne de 6 acteurs choisis par usager. Leurs réponses sont reclassées dans graphique de la Figure 30 :

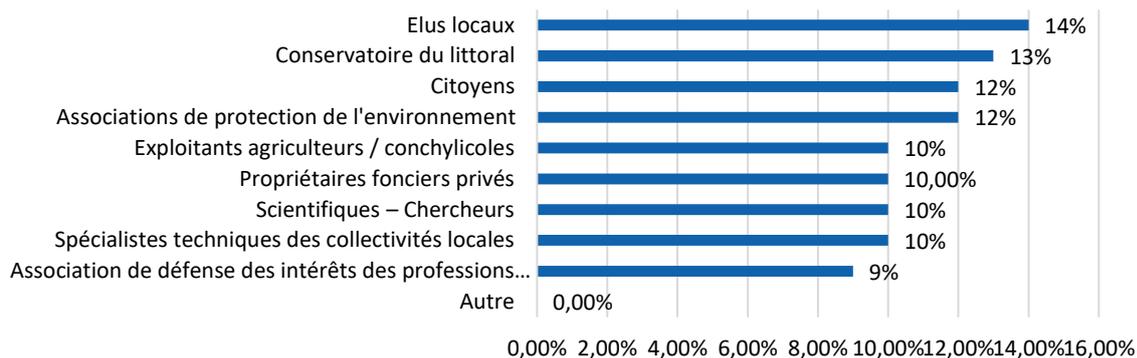


Figure 30 : Acteurs les plus légitimes pour se concerter sur l'adaptation aux risques côtiers selon les usagers. Enquête adaptative Lancieux 2020.

De l'ensemble de ces réponses, il ressort plusieurs éléments :

- ❖ Tout d'abord, les élus locaux sont choisis par la majorité des usagers comme étant les plus légitimes pour se concerter sur l'adaptation aux enjeux côtiers ;
- ❖ Vient ensuite le Conservatoire du littoral (13%) et les citoyens (12%) ;
- ❖ Il ne ressort pas de tendances très différentes entre les acteurs choisis. Les usagers ont bien souvent cité une grande partie des acteurs qui leur étaient présentés. Cela nous montre que lorsque les personnes enquêtées doivent choisir elles-mêmes (pas de nombre limite de choix fixé dans la question), le choix limité est souvent écarté et l'ensemble des acteurs est cité. Le nombre de réponses pour cette seule question, avec en moyenne 6 acteurs choisis par chaque usager interrogé, met en lumière ce constat. Rappelons néanmoins que l'arrivée tardive de cette question dans l'enquête a pu pousser les usagers à répondre le plus vite possible.
- ❖ L'ensemble des acteurs proposés ont été choisis ET aucun autre acteur ne faisant pas partie de la liste initiale n'a été cité (la mention « autre » représente 0% des réponses).

Les usagers ont-ils répondu sans trop savoir, ou considèrent-ils réellement que l'ensemble de ces acteurs devraient se concerter ? Et qu'en est-il du cas particulier des citoyens ? Une question dans ce sens leur était posée : « **Seriez-vous intéressé(e) pour participer à des groupes de discussion publique à ce sujet ?** »

A cette question, une moitié des usagers (51%) a déclaré vouloir participer à ces groupes. Leurs réponses sont mises en perspective sur la Figure 31. Concernant les 81 résidents locaux, 54% déclarent vouloir participer à ces groupes de discussion, 41% se déclarent défavorables et 5% préfèrent ne pas se prononcer.

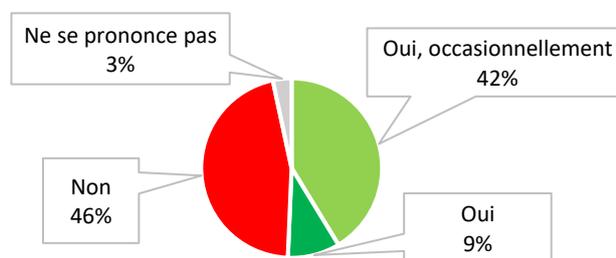


Figure 31 : Volonté de participer à des groupes publics de discussion sur l'adaptation aux risques côtiers des usagers. Enquête adaptative Lancieux 2020.

L'objectif de ces deux questions était de mettre en évidence les différences qui existent entre, d'une part, « *ce que l'on pense qui devrait se faire dans la société, de manière générale* » et « *ce que l'on est prêt à faire soi-même, individuellement* ». Intérêt général et envie personnelle, action collective versus action personnelle, comment combiner ces deux dimensions ? Et quelle motivation peut être à la source de cet investissement ?

Sur les 47 habitants des communes de Lancieux et Beaussais-sur-Mer, 57% déclarent vouloir participer à ce type de groupes de discussions.

## Références

- Bazin, P., Mermet, L. (1999). « L'évaluation des politiques « zones humides » de 1994 : son origine, son déroulement, ses résultats. 5 ans de politiques publiques ». *Annales des Mines*. Avril 1999. <http://www.anales.org/re/1999/re04-14-1999/079-089%20Bazin.pdf>
- Clus-Auby, C., Paskoff, R. & Verger, F. (2006). Le patrimoine foncier du Conservatoire du littoral et le changement climatique : scénarios d'évolution par érosion et submersion. *Annales de géographie*, 648, 115-132. <https://doi.org/10.3917/ag.648.0115>
- Guerrin, J. (2014). « Une inondation négociée ? Politisation d'un risque naturel sur le Rhône », *Theses.fr*, ID : [10670/1.seh26k](https://theses.fr/10670/1.seh26k)
- Huet. (2021). Le rapport du GIEC en 18 graphiques. *Le Monde*. Blog en ligne. <https://www.lemonde.fr/blog/huet/2021/08/09/le-rapport-du-giec-en-18-graphiques/>

### Citer ce rapport :

Hilbert, M. (2022). Rapport d'enquête de perception sociale sur le site adapto de la baie de Lancieux

## Annexes

### Annexe 1 : enquêtes antérieures utilisées pour l'analyse des perceptions en baie de Lancieux

Méthodologie développée	Date	Localisation	Description	Thématiques abordées
Questionnaire	2015	Lancieux/ Beaussais- sur-mer	Étude sur les perceptions des paysages littoraux faite par des étudiantes de l'ENSP de Versailles en partenariat avec le Conservatoire du Littoral et la Mairie de Lancieux. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme Adapto.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Degrés d'importance du littoral dans le quotidien des habitants</i></li> <li>- <i>Les usages du site</i></li> <li>- <i>Saisonnalité des lieux et pratiques</i></li> </ul>
Réunions de concertation avec les habitants	2015	Lancieux/ Beaussais- sur-mer	Étude sur les perceptions des paysages littoraux faite par des étudiantes de l'ENSP de Versailles en partenariat avec le Conservatoire du Littoral et la Mairie de Lancieux.  Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme Adapto	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Attachement de la population à son territoire</i></li> <li>- <i>Préparation et culture à la montée des eaux</i></li> <li>- <i>Propositions d'évolutions des aménagements côtiers et de promenade</i></li> <li>- <i>Mise en valeur du patrimoine local</i></li> </ul>
Rencontres/discussions avec les acteurs (conservatoire du littoral, programme Adapto, élus, communauté de communes, guide touristique)	2015/ 2016	Lancieux/ Beaussais- sur-mer	Étude sur les perceptions des paysages littoraux faite par des étudiantes de l'ENSP de Versailles en partenariat avec le Conservatoire du Littoral et la Mairie de Lancieux.  Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme Adapto.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Prise en compte du risque</i></li> <li>- <i>Choix d'aménagements</i></li> <li>- <i>Démarche paysagère pour le programme Adapto</i></li> </ul>
Entretien ?	2015/ 2016	Lancieux/ Beaussais- sur-mer	Travail sur les différents scénarii d'adaptation à la montée des eaux. Projet mener par les étudiants du master EGEL de l'Université de Bretagne Occidentale de Brest en étroite collaboration avec les étudiantes de l'ENSP.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Connaissance du risque</i></li> <li>- <i>Dispositifs d'adaptation à la montée des eaux</i></li> <li>- <i>Perception des élus</i></li> </ul>

			Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme Adapto.	
Réunion publique de validation de Plan Local d'Urbanisme de la commune	2018/2019	Lancieux	Dans le cadre de la validation du nouveau PLU, réunion publique obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Stratégie d'adaptation à la montée des eaux : construction d'une nouvelle digue</i></li> <li>- <i>Zones à risques sur la commune</i></li> </ul>

## Annexe 2 : questionnaire de l'enquête adapto en baie de Lancieux

Bonjour M./Mme. /Melle.

Dans le cadre de mon stage de Master (ou de mes études), je travaille sur la vision et la perception qu'ont les gens du littoral. Êtes-vous d'accord pour répondre à mes questions, sachant qu'il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses !

Bien évidemment, les résultats de ce travail sont anonymes, et accessibles si vous souhaitez les connaître. [Durée si la personne demande : Cela devrait durer entre 15 et 20 mn] Contexte COVID : gestes barrières, masques, gel hydroalcoolique

<b>N° de l'enquête</b>	
<b>Nom enquêteur</b>	
<b>Jour de l'enquête : JJ/MM/AAAA</b>	
<b>Site de l'enquête</b>	

1. J'accepte de plein gré de participer à ce questionnaire :  Oui  Non

2. J'accepte que mes réponses, anonymes, puissent être utilisées dans le cadre de la valorisation des travaux de recherche auxquels je participe :  Oui  Non

### Partie A

**Contexte : montrer la carte du site et le périmètre de l'étude adapto**

1. Si vous deviez donner une moyenne sur l'année, à quelle fréquence venez-vous sur ce site ? [Cocher les cases – préciser que c'est une moyenne sur une année normale, hors-COVID]

<b>Fréquence</b>	
1 fois par jour	
1 fois par semaine	

1 fois par mois	
1 fois par trimestre	
1 fois par an	
Première fois*	
Jamais*	
Autre :	

[\* Ne pas poser les questions de 3-4-5-8-9-10]

**2. Dans quelle commune habitez-vous ?**

\_\_\_\_\_ [Demander le nom et le code postal]

=> si la personne répond « première fois / jamais » ET qu'elle n'habite pas une des communes de notre population mère, ne pas poursuivre le questionnaire.

**3. À quelle(s) saison(s) venez-vous sur le site ? sur ce site ?** [Plusieurs réponses possibles]

Printemps		Automne	
Été		Hiver	

**4. Et depuis combien d'années ?** [Demander la durée de la fréquentation en année(s)]  
 \_\_ An(s)

**5. Quels sont les 3 premières idées** qui vous viennent à l'esprit pour décrire ce que vous appréciez sur ce site ? [Le répondant répond potentiellement par des phrases, l'enquêteur identifie les mots clés si nécessaire et les reporte dans les 3 cases ci-dessous]

**6. Quelles sont vos principales activités sur ce lieu ?** [Question ouverte, la PI ne voit pas les réponses possibles, enquêteur coche les cases en fonction de l'activité de loisir ou professionnelle ou les deux]

Activités	Loisir	Professionnel
Promenade individu(s)		
Promenade du chien		
Randonnée		
Observation des oiseaux		
Balade à vélo		
Baignade/plage		
Détente plage		
Cueillette (mûres, etc.)		
Animation/sensibilisation		
Restauration/commerces		
Activités nautiques		
Pêche en eau douce		
Pêche en mer		

Pêche à pied		
Aquaculture/Conchyliculture		
Cultures agricoles		
Élevage agricole		
Chasse à la tonne/gabion/hutte		
Autre type de chasse		
Autre :		

**7. Pour vous, le littoral c'est en priorité :** *[une réponse par ligne]*

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Indifférent	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Sans avis
Un espace fragile et à préserver						
Un espace qui doit servir à <b>desdévelopper</b> <b>activités économiques</b> <b>ales</b>						
Un <b>espace</b> à <b>aménager</b> pour l'accès du <b>grand public</b>						
Dynamique, un espace où l'action de la mer et du vent <b>modifie en permanence les</b> <b>paysages</b>						

**8. Avez-vous vu ce site se transformer depuis que vous le connaissez ?** *[Si la personne demande si on parle de transformations naturelles ou humaines, précisez qu'on parle bien des deux]*

Oui	Non*	Ne sait pas*
-----	------	--------------

*[\* Ne pas poser les questions 9 et 10]*

**9. Si oui (à la question 8) :** **quelles sont les transformations qui vous ont le plus marqué ?** *[Idem que pour la question 8, on parle des transformations humaines et naturelles. Si besoin, la personne peut préciser de quel type de transformation elle parle]*

**10. Si oui (à la question 8) :** **Percevez-vous ces transformations de manière plutôt négative ou positive ?**

Positif	Négatif	NSP
---------	---------	-----

**11. Et en quelques mots, pourquoi cette réponse ?** *[Possible que la personne n'ait pas envie de développer ; passer alors à la question suivante]*

**PARTIE B**

**12. Dans la liste ci-dessous, quelles phrases peuvent décrire ce que vous percevez, de manière générale, au sujet du changement climatique ?** *[Montrer la liste à la personne. Une réponse par ligne est nécessaire, mais une réponse maximum par*

*ligne ! On cherche une tendance, mais ce n'est pas possible de donner deux réponses sur une même ligne]*

C'est une question plutôt locale		C'est une question plutôt planétaire		NSP	
C'est plutôt une réalité		C'est plutôt une invention		NSP	
Je ne me sens pas concerné		Je me sens concerné		NSP	
Je suis plutôt optimiste		Je suis plutôt pessimiste		NSP	
La réponse doit être plutôt individuelle		La réponse doit être plutôt collective		NSP	
C'est un sujet plutôt inquiétant		Je suis plutôt serein		NSP	

**13. Pensez-vous que le changement climatique a des effets, précisément sur le littoral ?**

Oui	Non*	NSP*
-----	------	------

*[\*Ne pas poser la question 14, et présenter le bon intitulé de la question 15 en fonction de la réponse à cette question]*

**14. Si oui, lesquels ?** *[Question ouverte – Donc normalement, laisser la personne répondre et l'enquêteur coche la case qui correspond. Si pas possible, proposer le tableau à la personne]*

	Choix
Submersion marine	
Accident industriel/nucléaire	
Qualité de l'eau (polluants divers, température, oxygène)	
Impacts sur la faune et la flore (aspect biodiversité)	
Erosion	
Augmentation des températures	
Elévation du niveau de la mer	
Baisse des précipitations	
Tempêtes plus violentes et fréquentes	
Ne sait pas	
Autre :	

**15. Si oui à la question 13 :** comme vous venez de le dire, il apparait de plus en plus que le changement climatique provoque l'élévation du niveau de la mer et des tempêtes plus violentes qu'avant sur le littoral. Selon vous, quelle serait la meilleure solution à apporter à ces difficultés ? *[Présenter les 4 scénarios, et une seule réponse]*

**Si non ou NSP à la question 13 :** il existe aujourd'hui des études scientifiques qui attestent que le changement climatique accentue, voire provoque, l'élévation du niveau de la mer et l'intensité des tempêtes sur le littoral. Selon vous, quelle serait la meilleure solution à apporter à ces difficultés ? *[Présenter les 4 scénarios, et une seule réponse]*

Il faut résister par tous les moyens contre à la mer	
Il y a trop d'incertitudes, attendons de voir avant d'agir	
Il faut composer avec la mer et accompagner les évolutions nécessaires du territoire	

De toute façon il est trop tard, il n'y a plus rien à faire

**16. Les espaces naturels comme les dunes et les marais absorbent une partie de la force des vagues et sont considérés comme de réelles zones tampons entre la mer et la terre. Elles peuvent alors protéger les maisons et les activités humaines à l'arrière, et limiter l'avancée de la mer sur les terres. Auriez-vous confiance dans ce type de solutions ?**

Oui	Non	NSP
-----	-----	-----

## C – PERCEPTION DES MODES DE GESTION DU LITTORAL ET DES TRANSFORMATIONS ENVISAGÉES - Questions spécifiques sur le site de Lancieux

### Partie 1 : Perception des mesures de gestion du trait de côte passées

**17. Savez-vous ce qu'est un polder ?**

Oui	Non*
-----	------

\* Si non, expliquer que les polders sont des terres gagnées par les hommes sur la mer en construisant des digues (ici : digue aux moines 16ème s. digue de la roche 18ème s. et digue des marais neufs 19ème s.)

Réponse de l'enquêté-e :

**18. Dans les mesures de gestion citées ci-dessous, êtes-vous satisfait ou non, et pour quelles raisons ? [Utilisation des planches photos]**

**a. Aménagements vus ou non, et satisfaction**

Aménagements/mesures de gestion	Vu	Niveau de satisfaction		
		Satisfait	Neutre	Pas satisfait
Renaturation de la dune et accès à la plage ( <i>montrer planche de photo 1 ave vue aérienne et de restauration de la dune avec véhicules sur la plage en 1980</i> )				
Restauration écologique du polder de Ploubalay et déplacement du sentier du littoral en retrait ( <i>2008</i> )				
Conversion des terres cultivables en prairies naturelles humides, plus propices à la biodiversité et plus résilientes à la submersion ( <i>visible sur vue aérienne de la planche 2</i> )				

**b. Pourquoi ?**

### Partie 2 : Attentes quant à l'évolution future

**Les scénarios envisagés sur la Baie de Lancieux.**

**Utilisation de la planche à photos : planche 2, planche 3 et planche 4.**

Sur le polder de Ploubalay (**montrer la carte**), la digue a cassé à plusieurs reprises : 1990, 2006. Elle a été réparée à de nombreuses reprises, sans succès. Suite à la dernière brèche en mars dernier, une décision collective a été prise de laisser évoluer librement cette brèche (*si*

besoin, préciser que ce choix a été fait par le : Conservatoire du littoral, Communauté de Communes, et les élus locaux).

Lors des grandes marées, la mer devrait inonder le polder à marée haute comme sur cette photo prise en octobre 2006 (**Planche 3**), puis se retirer à marée basse. Les prairies naturelles se transformeront alors peu à peu en prés-salés (**Planche 4**), pour retrouver les paysages existants avant la construction de la digue au XIXème siècle.

**19. Comment vous positionnez-vous vis-à-vis de ce choix de laisser le paysage évoluer librement ?**

Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Indifférent	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
----------------------	-----------------	-------------	---------------------	----------------------

**20. Pourquoi ?**

**Le Polder de Lancieux**

Comme vous pouvez le constater des travaux d'urgence (**montrer les taches blanches sans végétation sur la digue**) ont été effectués au mois de mars 2020 pour éviter que cette digue ne casse et que la mer inonde le polder de Lancieux. Le mauvais état de cet ouvrage oblige à en construire un nouveau.

Plusieurs scénarios sont actuellement étudiés pour comprendre l'impact des différents tracés de digues sur les espaces naturels comme la dune en face de vous, les terres agricoles, les habitations en zone inondable, le camping du Villeu ou bien le golf. Voici 3 choix d'aménagements envisagés :

<p><b>Choix A : Construire un nouvel ouvrage plus haut et plus large</b> (Dire en cas de questionnements de l'utilisateur) En : - Démolissant la digue existante pour la surélever de 1 m (qui représente un coût financier important) Et - En détruisant la dune, en face de vous, pour que la digue rejoigne le point haut derrière cette cale d'accès (montrer sur le terrain toute la zone naturelle impactée).</p>	<p><b>Choix B : Ouvrir à la mer tout le polder de Lancieux et déplacer l'ensemble des enjeux hors zone inondable</b> (Dire en cas de questionnements de l'utilisateur) En : - Déplaçant toutes les habitations, activités humaines et les parkings en dehors de la zone inondable Et - N'entretenant plus la digue de la roche pour créer une grande zone de prés salés beaucoup plus favorable à la biodiversité marine.</p>	<p><b>Choix C : Ouvrir modérément le polder en reculant la digue</b> (Dire en cas de questionnements de l'utilisateur) En : - Créant une nouvelle digue en retrait protégeant les constructions humaines Et - Développant une zone de présalés entre l'actuelle digue de la roche et la nouvelle digue.</p>
---	---	---

**21. Parmi ces 3 scénarios, quel choix d'aménagement vous semblerait le plus pertinent ?**

Choix A		Choix B	
Choix C		Autre	

**22. Pourquoi cette réponse ?**

23. Sur ce lieu, existe-t-il un élément auquel vous tenez particulièrement, comme un paysage, une activité, un aménagement, que vous aimeriez voir conservé à tout prix ?

Oui	Non	Ne sait pas
-----	-----	-------------

24. Si oui, lequel et pourquoi ?

### Partie D

21. Vous sentez-vous bien informé des démarches actuellement engagées sur ce territoire pour s'adapter aux risques côtiers, et notamment ceux liés aux effets du changement climatique ?

Oui*	Non	Ne sait pas	Pas intéressé par ces questions*
------	-----	-------------	----------------------------------

[\*ne pas poser la question 22]

22. Aimerez-vous être mieux informé(e) sur ces questions ?

Oui	Non	NSP
-----	-----	-----

23. Quels sont, selon vous, les 3 meilleurs moyens de communiquer et de sensibiliser à ces questions ? [Montrer le tableau à la personne interrogée et cocher maximum 3 cases]

Expositions photos		Radios et émissions spécialisées	
Application smartphone		Documentaires télé	
Panneaux d'informations		Sensibilisation des jeunes générations à l'école	
Visites guidées		La presse locale	
Réalité virtuelle / simulation digitale/informatique		Réseaux sociaux	
Réunions publiques		La mairie de la commune concernée par le sujet	
Autre :			

24. Selon vous, parmi les acteurs ci-dessous, lesquels devraient se concerter sur l'adaptation de ce territoire aux risques côtiers ? [Présentation des réponses possibles à la personne enquêtée - Plusieurs réponses possibles]

Élus locaux	
Citoyens	
Spécialistes techniques des collectivités locales	
Associations de protection de l'environnement	
Association de défense des intérêts des professions du littoral	
Scientifiques – Chercheurs	
Propriétaires fonciers privés	
Exploitants agriculteurs / conchylicoles	
Conservatoire du littoral	
NSPP	
Autre :	

25. Seriez-vous intéressé pour participer à des groupes de discussion publics à ce sujet ?

Oui	
Oui, occasionnellement	
Oui, souvent	
Non	
Ne se prononce pas	

## E - INFORMATIONS PERSONNELLES

26. Homme Femme Autre : préciser : .....

27. Avez-vous une résidence secondaire sur le littoral ?

Oui	Non*
-----	------

*[\* ne pas poser la question suivante]*

28. Si oui, quel est le code postal de votre résidence secondaire : \_ \_ \_ \_ \_

29. En quelle année êtes-vous né ? \_ \_ \_ \_

*[Si la personne ne préfère pas donner la date exacte, proposer la tranche d'âge ci-dessous]*

15 – 29	30 – 44	45 – 59	60 – 74	75 et +	NSPP
---------	---------	---------	---------	---------	------

30. Avez-vous déjà vécu une inondation causée par un fleuve ou par la proximité de la mer ?

Oui	Non
-----	-----

31. Précisez :

32. Quelle est votre profession ?

Agriculteur exploitant

Artisan, commerçant, chef d'entreprise

Cadre et profession intellectuelle supérieure

Profession intermédiaire

Employé

Ouvrier

Étudiant

Retraité

À la recherche d'un emploi

Sans profession

33. Cette profession est-elle (ou était-elle ?) en rapport avec la mer ou le littoral ?

Oui	Non
-----	-----

34. Quel est votre niveau de diplôme ?

Sans diplôme	BEP/CAP	BAC	BAC +3	BAC + 5	Bac + 8	NSPP	Autre :
--------------	---------	-----	--------	---------	---------	------	---------

Acceptez-vous de donner votre adresse mail, pour être recontacté pour une prochaine enquête de perception sur ce territoire, ou participer à un atelier de concertation sur ces questions ?

*[Question annexe, pas obligatoire, faire aussi en fonction du ressenti. Si demandé, bien préciser qu'il n'y aura aucune diffusion publique du numéro ou de l'adresse mail. Et si la personne insiste, ajouter qu'en cas de changement du statut de cet anonymat, elle serait mise au courant par mail et pourrait demander sa suppression du fichier]*

Si oui, remplissage du contact mail (ou tel à défaut) sur une feuille à part pour respecter l'anonymat

- + Encart sur respect règles CNIL